

Bulletin Municipal
**Saint-Lon
Les-Mines**

Année 2020



É dito



Roger LARRODÉ

Maire

2020 arrive à son terme, année blanche ou année noire, je ne sais comment la qualifier...

Il est certain qu'elle restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Un nouveau virus « COVID 19 » est apparu et a fait ressurgir avec lui des mots comme « pandémie », « confinement », « déconfinement », « reconfinement », « couvre-feu ».

L'épidémie a débuté en Chine en novembre 2019. Inédit par sa vitesse de propagation, ce virus a infecté aujourd'hui des millions de personnes dans le monde. Le nombre de morts évolue encore de façon exponentielle.

Cette catastrophe sanitaire a imposé, sur tous les continents, une quasi mise à l'arrêt des activités économiques et sociales provoquant des réactions en chaîne qui démontrent la vulnérabilité et la fragilité de notre société moderne mondialisée.

Malheureusement, je pense que le plus dur de cette catastrophe sanitaire est encore devant nous en termes de pertes humaines, de conséquences sociales, économiques et sociétales de toute nature. Les conséquences psychologiques et morales seront également très lourdes.

Souhaitons aussi que les voix de certains scientifiques soient entendues. En effet, plus nous détruisons les écosystèmes et maltraitons les animaux, plus nous favorisons l'émergence de telles maladies.

La cause originelle de la COVID 19 est probablement directement liée à la destruction massive de la biodiversité.

La particularité de l'épidémie actuelle est aussi la vitesse de propagation du virus.

Il ne lui a fallu que trois mois pour arriver en Europe.

L'intensification des déplacements humains, ces dernières années, est un

facteur d'accélération majeur de même que la concentration humaine dans les mégapoles.

Les flux des passagers aériens dans le monde ont été multipliés par 3 en quelques années.

Il y a quelques mois, lors d'une allocution solennelle, notre Président de la République disait « *Plus rien ne sera comme avant* ».

Permettez-moi d'en douter !

L'interconnexion du monde de la finance, les délocalisations à outrance de ces dernières années, le système d'approvisionnement mondialisé, la désindustrialisation ont atteint un tel niveau qu'il me semble impossible de reconquérir ces pans de l'économie.

Beaucoup d'entre nous ont découvert que même l'industrie du médicament nous avait échappée.

La cohésion nationale constitue un socle solide parce que les soignants, les policiers, les gendarmes, les pompiers, les livreurs, les caissières, les

transports, les agriculteurs, les entrepreneurs, les élus locaux, les éboueurs, les travailleurs sociaux, les enseignants, les agents du service public, les associations font preuve d'un dévouement exceptionnel dans l'exercice de leurs missions.

Encore une fois, souhaitons que cette unité nationale résiste à cette épreuve.

Je veux rester optimiste et dire que peut être tout reviendra comme avant ; c'est ce que nous voudrions tous croire, même s'il est probable que nous en ayons encore pour longtemps avec ces pandémies puisqu'à l'heure où j'écris ces lignes un nouveau virus de la grippe aviaire très pathogène H5N8 fait aussi son retour en France.

**Souhaitons
que les chercheurs
du monde entier
qui travaillent
pour éradiquer
ce fléau
y parviennent
rapidement.**

Autre sujet d'inquiétude, le terrorisme qui réapparaît avec une telle intensité de barbarie que nous sommes tous consternés par de tels actes, mais nous terroriser est justement leur objectif.

Ces événements survenus en 2020 font apparaître la fragilité de notre monde et de nos sociétés modernes aseptisées, qui, malgré des apparences trompeuses restent très vulnérables.

L'écrivain Paul Valéry disait au lendemain de la première guerre mondiale :

« *Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles.* »

L'Histoire n'est jamais finie, elle a même parfois l'air d'éternels recommencements ; le retour des épidémies, la résurgence de la barbarie au nom d'une religion en sont les exemples.



*Malgré ce climat de morosité ambiante,
je vous souhaite une meilleure année 2021,
ainsi qu'à vos proches.*



Bilan & perspectives

2020 était l'année de renouvellement du conseil municipal.

Nous avons prévu d'organiser une réunion publique afin de présenter la future équipe municipale, évoquer le bilan de la mandature et vous faire part des principaux projets.

Malheureusement, l'apparition soudaine de la COVID 19 a brutalement remis en cause cette organisation avec l'interdiction de tout rassemblement nous privant de ce traditionnel moment d'échange avec les St-Lonnais.

Notre déception fût très forte de ne pouvoir reprendre avec vous l'ensemble des réalisations du mandat tout en faisant apparaître l'important désendettement de notre commune. Nous avons donc convenu de réaliser cette présentation ultérieurement lorsque les conditions sanitaires nous permettront de nous réunir en toute sécurité.

En préambule, je souhaite remercier l'ensemble des Saint-Lonnais qui nous ont accordé leur confiance une nouvelle fois, nous saurons être à la hauteur de la mission que vous nous avez confiée.

Ensuite, je tiens d'une part, à rendre un hommage appuyé aux cinq élus qui ont cessé leurs fonctions, merci à eux pour leur engagement au sein de notre collectivité et d'autre part, à souhaiter la bienvenue aux jeunes nouveaux conseillers qui ont rejoint l'équipe municipale pleins d'énergie et d'idées nouvelles.

Malgré cette année de transition perturbée, plusieurs réalisations ont déjà vu le jour :

■ **La création d'un trottoir** au droit de la route de Bélus afin de sécuriser la circulation de ce quartier en plein développement.

■ **Le musée de la Mine** va prochainement déménager dans la salle adjacente, plus spacieuse et lumineuse, entièrement rénovée par nos agents communaux.

■ **La toiture du Mur à Gauche** a été revue afin de résoudre les problèmes d'étanchéité.

■ **Les vasistas de la Salle des Associations** ont également été remplacés suite à des problèmes d'infiltrations répétés.

■ **Une nouvelle sonorisation** pour équiper à la fois le Mur à Gauche et la Salle des Associations est en cours d'installation, elle viendra compléter le dispositif existant.

■ **Le PLU est arrivé à son terme**, venant confirmer les choix du PLU local qui prévoit une urbanisation future au sud de l'agglomération.

■ La mairie a également travaillé, en partenariat avec les agriculteurs locaux et le syndicat EMMA, sur **l'amélioration de la qualité de la ressource en eau potable**. Des actions concrètes sont en cours d'élaboration consistant à **développer le désherbage mécanique** grâce à de nouveaux matériels, à encourager à **favoriser l'agriculture biologique** et surtout **la limitation d'intrants tels que herbicides, insecticides, pesticides** divers. La mise en place de couverts végétaux est aussi privilégiée.

■ **Un accompagnement financier** destiné aux **agriculteurs** concernés par la mise en œuvre de ces pratiques est **à l'étude**.

■ **L'extension des réseaux eaux usées est aussi en cours au sud du village** avec deux objectifs prioritaires : raccorder un maximum d'habitations existantes dans ces quartiers et desservir de nouvelles zones constructibles. Le coût de ces travaux s'élève à 400 000 euros, c'est le prix à payer pour développer notre village et améliorer la qualité des eaux brutes nécessaires à notre consommation.

■ **L'extension de notre complexe médical** n'aura échappé à personne. Ce beau bâtiment est sorti de terre et dans quelques mois il sera fonctionnel pour accueillir les premiers patients. Plusieurs techniques liées à la balnéothérapie seront proposées dans ce nouvel établissement.

■ **L'hôtel restaurant Gnac É Pause** dont la réputation dépasse largement les limites communales est en plein développement. La partie la plus ancienne du bâtiment est en cours de restauration. Prochainement, huit nouvelles chambres et plusieurs salles annexes seront créées, formant ainsi un complexe très attractif. Cet établissement sera unique sur le territoire à proposer une telle offre d'accueil et d'hébergement.

■ **La boulangerie** a aussi connu des changements au cours de l'été. Loïc et Jessica, qui ont repris l'activité en cours d'été, sont désormais les nouveaux propriétaires de ce fonds de commerce.

Enfin, un mot sur la période si particulière que nous vivons pour évoquer simplement les conséquences qu'elle entraîne sur nos modes de vie en société.

La vie collective s'est arrêtée depuis bientôt un an, toutes nos associations sont en sommeil et 2020 sera une année blanche.

Une lueur d'optimisme semble apparaître avec la possible découverte d'un vaccin qui nous permettrait de reprendre une vie normale ; espérons qu'il ne s'agit pas d'un simple mirage.

A titre personnel, au-delà du confinement inédit et de toutes les contraintes liées à cette situation, le fait le plus marquant dans cette épreuve exceptionnelle, restera l'obligation d'organiser des obsèques à huit clos ou presque.

Ne plus accompagner nos défunts, comme nous l'avons toujours fait dans ce village, est je pense unique dans notre histoire et me laisse un sentiment de tristesse infini.

Je ne peux clore mon propos sans remercier tous ceux qui ont contribué au maintien du fonctionnement des services à la population, qu'ils soient publics ou privés, au plus fort de l'épidémie.

Merci aussi aux petites mains de nos couturières locales qui se sont mobilisées pour fabriquer et distribuer des masques de protection aux Saint-Lonnais, encore un bel exemple de solidarité que seules nos campagnes savent produire.

Merci enfin aux associations et personnes qui ont spontanément fait des dons au CCAS local afin d'aider des personnes en difficultés.

Malheureusement, pour les raisons que vous comprendrez, cette année, il n'y aura pas de présentation publique des vœux à la population.

Je vous adresse donc à travers ces lignes au nom de tous les élus locaux et de l'ensemble du personnel communal nos meilleurs vœux pour cette année 2021 pleine d'espoir.

Bonne année à tous

Sommaire

■ **Commissions municipales**

■ **La vie des écoles**

■ **Vie associative**

■ **Histoire**

■ **Informations pratiques**

P05

P14

P16

P28

P29



Commissions municipales

& extra-communales

Le Maire Roger LARRODÉ

Les Adjoints

■ **Thierry GUILLOT**, délégué à la vie scolaire

■ **Annie BOULAIN**, déléguée au social

■ **Eric LABASTE**, délégué à la voirie

Les Conseillers municipaux délégués

■ **Patrice LAULOM**, Délégué aux bâtiments communaux, Accessibilité et travaux et à l'organisation des manifestations.

■ **Sophie ROBERT**, Déléguée à la communication, la culture et au tourisme.

Les Conseillers communautaires

■ **Roger LARRODÉ**, Vice-président chargé des services techniques communautaires, de la voirie, des bâtiments et de la piscine.

■ **Sophie ROBERT**, Conseillère communautaire.

Les Commissions

Finances

Josette PREUILHO, Roger LARRODÉ, Patrice LAULOM, Chantal BERGERON, Eric LABASTE, Sophie ROBERT, Annie BOULAIN, Thierry GUILLOT

Bâtiments, accessibilité et travaux

Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Binh DUCAMP, Jean-Pierre LAUDINET, Pierre POURTEAU, Annie BOULAIN, Pierre VENDRIOS, Roger LARRODÉ

Voirie et Environnement

Eric LABASTE, Cédric TASTET, Jean-Pierre LAUDINET, Pierre VENDRIOS, Josette PREUILHO, Binh DUCAMP, Roger LARRODÉ

Aménagements, espaces verts et Fleurissement

Binh DUCAMP, Cédric TASTET, Christelle POUYANNÉ

Affaires scolaires et périscolaires

Thierry GUILLOT, Christelle POUYANNÉ, Chantal BERGERON, Pierre POURTEAU

Culture et bibliothèque

Sophie ROBERT, Audrey LESBATS, Chantal BERGERON, Eric LABASTE

Appel d'offres

■ **Président** : Roger LARRODÉ

■ **Titulaires** : Thierry GUILLOT, Patrice LAULOM, Annie BOULAIN

■ **Suppléants** : Jean-Pierre LAUDINET, Sophie ROBERT, Binh DUCAMP

Organisation des manifestations, animations,

Festivités et relations avec les associations

Binh DUCAMP, Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Josette PREUILHO, Pierre VENDRIOS, Pierre POURTEAU, Christelle POUYANNÉ

Personnel

Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR

Communication et site internet

Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ, Binh DUCAMP, Audrey LESBATS

Comité de Jumelage

Christelle POUYANNÉ, Audrey LESBATS, Annie BOULAIN

Conseil d'Administration du CCAS

Roger LARRODÉ, Annie BOULAIN, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Pierre POURTEAU, Josette PREUILHO



Liste des délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

Organisation	Titulaire	Suppléant
■ ALPI	J. PREUILHO	A. LESBATS
■ SYDEC	T. GUILLOT	E. LABASTE
■ EMMA	R. LARRODÉ JP. LAUDINET	
■ Conservatoire des Landes	R. LARRODÉ	B. DUCAMP
■ Ecole N. Dame	T. GUILLOT	C. POUYANNÉ
■ Conseil d'école publique	T. GUILLOT	C. POUYANNÉ
■ Bibliothèque Médiathèque	S. ROBERT C. BERGERON	A. LESBATS B. DUCAMP
■ CNAS	J. PREUILHO	S. ROBERT
■ Associations	C. POUYANNÉ	P. POURTEAU

Désignation de 2 conseillers responsables

■ **P. LAULOM** : utilisation, gestion et équipement des salles communales

■ **E. LABASTE** : environnement, signalisation et incivilités

► Budget communal

Monsieur le Maire : Roger Larrodé

Les finances 2020

Cette année budgétaire, marquée par la crise sanitaire, a été particulière.

La nouvelle équipe municipale, installée depuis 25 mai 2020, a procédé au vote du budget le 2 juillet dernier.

Ce document, qui prévoit les dépenses et les recettes de l'année 2020, a été réalisé avec la volonté de ne pas augmenter la fiscalité des St-Lonnais.

Notre objectif étant aussi de continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de poursuivre une politique d'investissement répondant aux besoins de notre territoire tout en limitant le recours à l'emprunt.



► Zoom sur le budget 2020

La section fonctionnement s'équilibre à :
862 791 €

Les dépenses de fonctionnement

Ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune :

- Electricité, eau, combustibles, carburant
- Entretien des bâtiments, des écoles, des terrains
- Fournitures scolaires
- Assurances
- Charges de personnel
- Charges de gestion courantes
- Les intérêts d'emprunts €

Les recettes de fonctionnement

- Impôts locaux et taxes
- Les produits de services
- Les dotations et participations (dont la Dotation Globale de Fonctionnement)
- Les produits de gestion courante (ex : les loyers)
- Les atténuations de charges (personnel)

Quelques chiffres repères sur l'année 2019...

171 € Charges Générales par St-Lonnais

contre **204 €** pour les communes de même strate du département

298 € Charges de personnel par St-Lonnais

contre **306 €** pour les communes de même strate du département

La section investissement s'équilibre à :
541 449 €

Les dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses qui enrichissent le patrimoine de la commune :

- Constructions (ex : école), nouveaux travaux
- Acquisitions de bâtiments, terrains, matériels
- Remboursement emprunts (capital)€

Les recettes d'investissement

- Le FCTVA (récupération de la TVA)
- La Taxe d'Aménagement
- Les emprunts
- Les subventions obtenues pour des travaux réalisés (Etat, Conseil Départemental...)
- L'excédent de fonctionnement

Les principales réalisations et travaux en cours de l'année 2020

Salle commune Résidence séniors

Travaux toiture Mur à Gauche et salle des assos

Création d'un trottoir route de Bélus

Remplacement abri bus place du Fronton



Budget communal

La dette

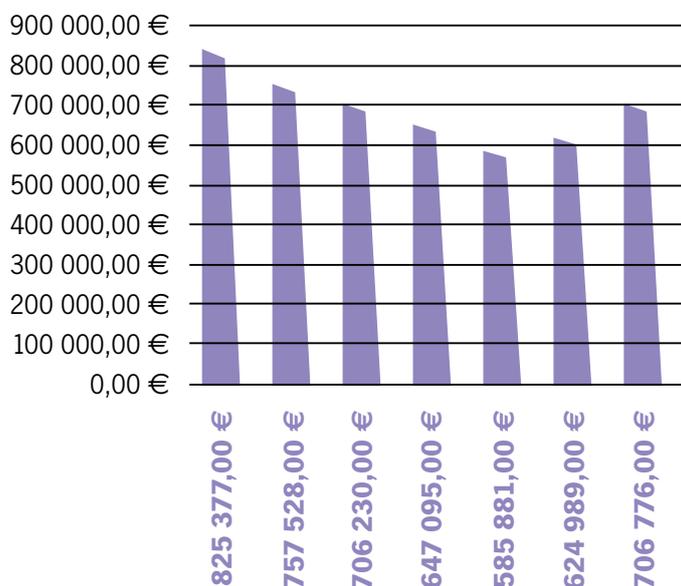
706 776 € Montant de l'encours de la dette

573 € Montant par habitant

contre **681 €** pour les communes de même strate du département

2,45 ans Capacité de désendettement de la commune de St-Lon

Encours de la dette 2014-2020



La fiscalité

0% d'augmentation des taux d'imposition locaux depuis 2014

Taxes	St-Lon	Niveau départemental	Niveau national
Habitation	Suite à la réforme de la fiscalité engagée par l'État, la commune n'a plus à voter le taux de la taxe d'habitation		
Foncière bâtie	17,89 %	19,96 %	21,59 %
Foncière non bâtie	51,27 %	54,03 %	49,72 %

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le C.C.A.S. est un établissement public communal géré par un Conseil d'Administration composé d'élus, de membres de la société civile et présidé par le Maire. **Organisme de proximité pour la population, le C.C.A.S. intervient principalement auprès des personnes qui rencontrent des difficultés passagères, les personnes âgées et handicapées, en relation étroite et complémentaire avec le Conseil Départemental des Landes, les Assistantes Sociales, le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Pays d'Orthe et Arrigans et différents organismes sociaux.**

Aide à la constitution des dossiers à domicile ou en Mairie

- Aide sociale
- A.P.A. (Aide Personnalisée pour l'Autonomie)
- Centre d'invalidité, carte de stationnement
- Aide aux personnes en situation de handicap en relation avec la M.L.P.H. (Maison Landaise des Personnes Handicapées)

Le portage des repas assuré par le C.I.A.S.

- 5 livraisons par semaine pour 7 repas à un tarif de 7€/repas
- Renseignements en Mairie : ☎ 05 58 57 80 53 ou CIAS ☎ 05 58 73 00 73

Au niveau local, le C.C.A.S. propose ses propres actions :

- La téléalarme** : service gratuit pour le bénéficiaire. Le coût annuel est de 120 € par installation/an, financé à hauteur de 100 € par le C.C.A.S. et de 20 € par le C.I.A.S.
- L'aide financière ponctuelle aux personnes** rencontrant des difficultés passagères (bons alimentaires, de carburant, aide au paiement de factures d'eau, d'électricité).
- Les retours d'hospitalisation, de maternité** (sur présentation du bulletin d'hospitalisation) : le C.C.A.S propose 10h d'aide-ménagère pour un montant forfaitaire de 30 €.
- Le colis de fin d'année distribué** par les élus du Conseil Municipal aux personnes de plus de 70 ans.

Pour toutes ces actions, le C.C.A.S dispose d'un budget autonome. Pour l'année 2020, il s'équilibre à 15 431 €. Ses recettes proviennent majoritairement des subventions versées par la commune et des associations locales (Saint Lon Solidarité, le 3^{ème} Age et Familles Rurales).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie au 05 58 57 80 53

Service TRANSP'ORTHE



Transp'Orthe est un service proposé par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans à tous les habitants du Pays d'Orthe.

Il dessert les villes de Peyrehorade et de Dax, sur inscription au plus tard la veille du déplacement pour un tarif aller/retour :

- 1 € vers Peyrehorade
- 2 € vers Dax

Renseignements et réservations à Transp'Orthe au : ☎ 05 58 56 80 88 et sur www.trans-landes.fr

▲ Scolaire, Périscolaire

Adjoint : Thierry GUILLOT

L'école publique de Saint-Lon-Les-Mines accueille les enfants Saint-Lonnais de 3 à 10 ans, de la petite section au CM2.

Dans le cadre d'une convention avec la communauté de communes, l'école reçoit aussi les enfants de moins de 3 ans résidant sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans.

▲ Effectifs à la rentrée 2020/2021

Niveaux scolaires

- ▮ Toute petite section : 8
- ▮ Petite et Moyenne section : 18
- ▮ Grande section et cours préparatoire : 21
- ▮ Cours élémentaire 1 et 2 : 18
- ▮ Cours moyen 1 et 2 : 24

TOTAL 89 élèves

Il faut rappeler que l'année scolaire 2019/2020 a été perturbée au printemps par l'annonce gouvernementale d'une pandémie, la Covid-19, qui a engendré un confinement de plusieurs semaines à partir du mois de mars. Dès le mois de mai, l'école a pu accueillir de nouveaux les enfants grâce aux enseignants, aux employés communaux et aux parents d'élèves qui ont mis en place une organisation spécifique afin de maintenir un enseignement et un accueil périscolaire de qualité.

A la rentrée 2020/2021, le ministère de l'Education Nationale a imposé des mesures drastiques pour enrayer la transmission du virus (les parents ne rentrent plus dans l'école, port du masque obligatoire à partir de 6 ans, etc...).

Ecole Publique Primaire

2, rue des écoles - 40300 SAINT-LON-LES-MINES
Mail : e.stlonlesmines@ac-bordeaux.fr
Directeur : Monsieur François MASSELIN

▲ Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les TAP sont des temps d'activités organisés par la commune en complément de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Les TAP sont gratuits et s'adressent aux enfants du CP au CM2. Ils sont dirigés par des animateurs territoriaux et des intervenants extérieurs. Un grand choix d'activités est proposé.

▲ L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est un service de garderie assuré par la commune qui accueille les enfants scolarisés à l'école dès l'âge de 3 ans.

Ce service est agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Landes.

Les enfants sont pris en charge par une équipe de 4 agents territoriaux qui proposent différentes activités (aide aux devoirs, jeux libres, coloriage, jeux extérieurs, lecture...).

L'accueil périscolaire fonctionne du lundi au vendredi et est situé dans l'enceinte du bâtiment de l'école primaire.

Les horaires :

- ▮ lundi, mardi, jeudi : 7h30 à 8h30 / 15h30 à 18h30
- ▮ mercredi : 7h30 à 9h
- ▮ vendredi : 7h30 à 8h30 / 15h00 à 18h30

Les tarifs :

Le tarif est modulé en fonction des capacités contributives des familles, à savoir :

- ▮ 0,40 € la demi-heure pour les familles non-imposables.
- ▮ 0,50 € la demi-heure pour les familles imposables.

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Céline SIBERCHICOT au ☎ 06 43 74 04 66.

Mail : alshperiscostlon@gmail.com

▲ La restauration scolaire

Ce service est proposé par la mairie à tous les enfants inscrits à l'école maternelle et primaire. Il est géré par l'association locale des parents d'élèves de l'école.

Les repas de qualité, sont préparés et cuisinés sur place par du personnel communal. Un choix rigoureux des fournisseurs permet de favoriser les producteurs locaux et ceux tournés vers la culture biologique.

Tarif du repas au 1^{er} septembre 2020 : 2,40 € €

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Patrick DULHOSTE.

Au 1^{er} juillet 2020, Madame LARRODÉ, responsable de la cantine de l'école a fait valoir son droit à la retraite. Depuis quelques décennies, tous les enfants (mais aussi les grands enfants ou adultes ayant déjeuné à l'école) se souviennent des petits plats préparés par Anne-Marie mais aussi de sa bienveillance.

Pour respecter sa discrétion, tous les enfants passés par l'école de Saint-Lon-Les-Mines lui souhaitent une bonne retraite bien méritée.





Les Temps d'Activités Scolaires (TAP)

Depuis 2013, dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la Municipalité organise des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Ces activités, financées par la commune et proposées après la journée de classe, ont pour objectif de favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives. Elles sont animées par des agents communaux et des intervenants extérieurs qualifiés.

Les TAP sont gratuits dans notre école. Ils se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45. Les enfants âgés de 6 à 11 ans peuvent y participer sur inscription.

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons, il a fallu trouver un nouveau fonctionnement pour permettre aux enfants d'y participer tout en respectant le protocole imposé. A ce jour, une quarantaine d'enfants y participent.

Trois animateurs gèrent les activités :

|| Céline CLUZEAUD propose des activités créatives et culinaires.

|| Céline SIBERCHICOT s'occupe des jeux sportifs.

|| Un intervenant extérieur (jeux musicaux, débat d'idées, bibliothèque, sensibilisation à la nature et son environnement, expression scénique, jeux ludothèque) :

! Un lundi sur deux, Sylvain UBEDA anime des jeux autour de la musique tout en permettant aux enfants d'improviser.

! Un lundi sur deux, Dorine DELMOULY propose aux enfants de découvrir la nature sous un autre angle.

! Les mardis, Nathalie UBEDA captive les enfants autour de jeux de rôle, en mettant en place des saynètes pour créer un spectacle en fin d'année avec les plus motivés.

! Jeudis, Céline RAJAOEFETRA, en fonction des périodes, propose aux enfants de :

- Se rendre à la bibliothèque municipale pour découvrir et choisir un livre au choix
- Discuter en groupe et débattre autour d'idées qu'ils souhaitent parler
- Animer des séances avec des jeux de la ludothèque.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Céline SIBERCHICOT, responsable de l'accueil périscolaire au ☎ 06 43 74 04 66

▲ Complexe commercial

131, route de Peyrehorade

! Le salon de coiffure "Twiggy Création"

☎ 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h, vendredi de 9h à 8h30 et samedi de 9h à 16h30.

! Le salon d'esthétique "Sandy Esthétique"

☎ 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert du mardi au samedi sur rendez vous.

! L'épicerie de Saint-Lon

☎ 05 58 56 29 38

Ouverte du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30. Dimanche et jours fériés de 8h à 13h30.

Fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

▲ Boulangerie "Le fournil de Saint-Lon"

14 route de la Payolle - ☎ 05 58 70 31 43

Ouverture le matin de 6h30 à 13h : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi ; le dimanche de 7h à 13h.

Fermeture le mercredi toute la journée ainsi que tous les après-midis.

Installation d'un distributeur de pain 7j/7j.

Pizza à emporter sur commande du jeudi au dimanche de 18h à 20h30. ☎ 05 58 70 31 43 ou 07 80 62 63 64

▲ Hôtel et Bistro "Gnac É Pause"

284 route de Peyrehorade - Logis des Landes

☎ 05 58 77 20 77 / contact@gnac-e-pause.fr

www.gnac-e-pause.fr / www.facebook.com/GnacEPause

▲ Centre médical Serapeion

20, route du Herrou

! Pharmacie ☎ 05 58 57 65 69

! Cabinet dentaire

Christophe Lafitte ☎ 05 58 57 84 19

Lilian Lafitte ☎ 05 58 90 23 33

! Cabinet kinésithérapie ☎ 05 58 57 64 01

! Cabinet infirmiers ☎ 05 58 35 52 93 / 06 21 32 30 21

! Cabinet médical

Dr Coiffard ☎ 05 58 57 80 59

Dr Pons ☎ 05 58 57 88 07

! Cabinet ostéopathie

Lucie Devèze ☎ 06 88 01 28 05

Eric Barrot ☎ 06 16 51 13 54

! Cabinet podologue-pédicure

Laurent Larrieu ☎ 06 88 47 22 01

! Cabinet kinésologue

Magalie Lassalle ☎ 06 70 55 75 65

! Cabinet sophrologie

Marie-Jo Larrivière ☎ 07 88 18 09 52

! Cabinet Ergothérapie

Damien Guinot ☎ 06 10 34 01 91

! Cabinet psychomotricien

Paul Sandrez ☎ 06 68 71 19 91

! Cabinet esthétique

public concerné par un cancer (méthode du micro blading)

Déborah Latournerie ☎ 06 84 33 49 03

! Cabinet psychologie

Karine Noailles ☎ 07 60 78 63 63





■ Voirie, urbanisme

Adjoint : Eric LABASTE

■ Les travaux de voirie réalisés par la commune en 2020 :

■ **Remplacement de l'abribus** de la place du fronton pour un montant de **2 267,56 € HT.**



■ **Création du trottoir route de Bélus** pour un montant de **12 893 € HT.**

Le développement progressif de l'urbanisation dans ce quartier nous oblige à réaliser des aménagements de sécurisation. Ce trottoir permettra aux habitants de rejoindre la place du Fronton en toute sécurité.



Nous avons obtenu une subvention à hauteur de 50% du Conseil Départemental au titre de la répartition des produits des amendes de police.

■ **Des travaux hydrauliques sur la voirie route de Bélus** à hauteur de **4 260 € HT.**

■ **En ce qui concerne le programme voirie 2020 de la Communauté de Communes, le montant des travaux réalisés sur notre commune s'élève à 24 300 € TTC.**

Il s'agit de travaux de réfection des chemins de Guihard, Saint-Aubin, Saint-Ayan et Beyliou.

Les intempéries d'automne n'ont pas eu trop d'impact sur la voirie mais ont tout de même occasionné quelques routes barrées pour inondation momentanément.

Restons très prudents sur nos petites routes et encore plus à l'occasion de ces événements.

■ Résidence seniors

Notre commune compte bientôt 1250 habitants dont 30% sont âgés de plus de 60 ans.

Les municipalités successives ont contribué à plusieurs programmes de construction de logements sociaux.

Nous disposons aujourd'hui d'un parc de 32 logements locatifs de différentes tailles ne présentant aucune vacance et plusieurs demandes non satisfaites sont en attente.

Un grand nombre de ces appartements sont occupés par des personnes retraitées et sont très prisés pour plusieurs raisons : leur emplacement dans le centre du village proche des commodités et services, la qualité, le confort de l'habitat et le tarif attractif des loyers.

Une telle offre de logements publics dans les villages de notre territoire du Pays d'Orthe est exceptionnelle. Elle résulte en partie d'un choix délibéré de créer du logement public, de garder sur la commune nos aînés n'exerçant plus d'activité professionnelle afin de leur permettre de continuer à vivre dans leur environnement familial, à proximité de leurs racines et amis.

De plus, la collectivité a créé et favorisé l'implantation de diverses structures publiques et privées telles que la bibliothèque, des locaux associatifs, l'agence postale communale, un parcours de santé, divers commerces comme la boulangerie, la superette, le complexe médical, la pharmacie... Ces services de proximité sont importants et contribuent au maintien de l'autonomie.

Pour autant, ces logements, très séduisants par leur confort, sont parfois situés à l'étage et ils deviennent vite inadaptés au handicap et aux besoins de la personne âgée.

Ce constat a poussé la municipalité à étudier un projet spécialement adapté aux seniors et à la problématique du vieillissement.

Nous avons donc travaillé avec le Département des Landes et XL Habitat sur la faisabilité d'une opération de construction d'un habitat regroupé de 5 logements individuels, uniquement dimensionnés et conçus pour les personnes âgées, et d'une salle de vie commune à tous les résidents.

Cette salle commune leur permettra, s'ils le souhaitent, de se rencontrer, se réunir en famille et d'échanger avec le monde extérieur.

Créer du lien social, lutter contre l'isolement par l'apport de multiples activités avec le concours du Club des Anciens, des écoles et des associations seront des objectifs prioritaires de la municipalité.

Ce projet d'habitat regroupé dont nous sommes très fiers sera fonctionnel et proposé dans le courant de l'été 2021. Les loyers proposés seront les plus bas du marché.

Unique et innovant sur tout le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans, nous souhaitons qu'il fasse des émules car les besoins sont là.

Nos aînés, qui ont tant contribué aux évolutions de notre société méritent toute notre attention et bienveillance.

Le financement important de cette opération sera porté en partie par le Département des Landes, la commune de Saint-Lon et la Communauté de Communes.

▲ Bâtiments communaux

Délégué : Patrice LAULOM

▲ Réalisations 2020

Si certains travaux ont été ralentis par la crise sanitaire, de nombreux projets ont toutefois été menés à bien.

Ainsi, une partie des réalisations a été assurée en régie directe, par les employés municipaux.

L'appartement de l'école de musique a été rafraîchi pour un montant de 3 210,73 €.

5 335,41 € ont été investis dans la rénovation de l'appartement de la boulangerie et du vestiaire du local technique.

Le musée de la mine a, quant à lui, été agrandi. Des aménagements ont été effectués au sein d'une classe de l'ancienne école pour un montant de 4 471,67€.

Par ailleurs, des travaux ont nécessité l'intervention d'entreprises spécialisées.

Le dôme de désenfumage de la salle des associations a ainsi été remplacé par l'entreprise CAP INCENDIE de Port-de-Lanne : 1 695,00 €.

L'entreprise BERROCQ de Peyrehorade a été sollicitée pour la mise en place du réseau WIFI au mur à gauche et à la salle des associations ainsi que pour la réparation de la ventouse de la porte du mur à gauche : 969,60 €.

L'entreprise MOTHE d'Orist a révisé la toiture du mur à gauche et remplacé divers matériaux : 3 647,15 €.

Enfin, l'entreprise BERON de Port-de-Lanne est en charge de la pose du plafond isolant dans le laboratoire de la boulangerie : 5 313,00 €.

▲ Projet en cours

Le chantier de l'habitat regroupé pour personnes âgées est lancé ! Cet ensemble comprenant 5 logements adaptés au vieillissement et une salle de vie commune sort de terre avec un peu de retard sur le calendrier prévisionnel en raison du confinement. L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2021.



▲ Projet sur la mandature

Le développement durable est un véritable enjeu autour duquel la commune se mobilise. Cela passe notamment par la valorisation des énergies renouvelables. C'est pourquoi l'équipement des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques est à l'étude.



▲ Règles d'utilisation

Mise à disposition aux associations et particuliers.

■ Mur à gauche

Son accès n'est possible qu'avec un jeton, disponible en mairie pour un prix de 15€.

Son utilisation peut être occasionnelle sur des heures libres (cf planning à l'entrée du Mur à Gauche ou en Mairie).

Pour utiliser le Mur à Gauche à des fins non sportives, la clef de la porte d'entrée est disponible en Mairie et doit être restituée au terme de la manifestation.

■ Salle des Associations

Elle est disponible pour toute association ou particulier ; se renseigner à la Mairie pour les tarifs de location.

■ Local des clubs Pelote / Pétanque / Tennis

Les associations désireuses d'occuper ce local et de l'utiliser à d'autres fins que sportives, sont invitées à consulter le règlement intérieur rédigé par les trois clubs et à contacter chaque responsable de section.

■ Salle Labadie

Salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, le Yoga, le Tai Shi, le Pilates et le Club du 3ème âge. Il est donc recommandé de consulter le planning d'occupation de la salle avant de programmer une réunion.

■ Salle L'Ormeau

Salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

■ École de musique

Les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions, ceci en respectant les lieux (lumière, chauffage, etc.) ainsi que les décibels autorisés.

■ Court de tennis

Il est possible de jouer au tennis sans être licencié ni être membre du club.

Fleurissement

▲ Projet de plantation d'arbres fruitiers

Déléguée : Binh DUCAMP

Initié par l'ancienne équipe municipale, ce projet s'inscrit dans une politique de développement rural durable mais aussi de solidarité pour l'avenir de Saint-Lon-Les-Mines.

Des arbres fruitiers ont été plantés en novembre au centre du village : mur à gauche, musée, parc de la mairie, stade, skate park et école. Cette action se poursuivra tout au long de la mandature. Ces arbres constituent un véritable patrimoine et sont implantés sur les terrains municipaux. Ils permettent d'animer nos promenades, d'améliorer le cadre de vie, d'embellir l'environnement rural, de lutter contre le réchauffement climatique et de sensibiliser les habitants à la préservation des paysages, à la biodiversité ainsi qu'à une alimentation saine et locale.

Le verger est un lieu de transmission de connaissances, des échanges de savoir et du lien intergénérationnel. Des sorties pédagogiques et des activités éducatives peuvent être organisées pour les élèves. L'accès à la cueillette est ouvert à tous.

Plusieurs variétés d'arbres fruitiers sont proposées cette année tels que :

- un grenadier ■ un mandarinier Satsuma
- des cerisiers bigarreau ■ un prunier Reine Claude
- un prunier Mirabelle de Nancy ■ un poirier
- un Nashi ■ des néfliers du Japon
- un figuier ■ un kaki
- des noisetiers à gros fruits

En attendant les futures récoltes, préparez vos paniers et vos livres de recettes !



▲ Fêtes et manifestations / Culture

Déléguées : Binh DUCAMP / Sophie ROBERT

L'année 2020 a été marquée par l'évolution de la COVID-19 et des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement pour limiter la propagation du Coronavirus.

Une grande partie des manifestations a été annulée. Toutefois, sur le premier trimestre, nous avons pu organiser les vœux du Maire ainsi que le repas du troisième âge et proposer une pièce de théâtre de la compagnie « De But en Blanc ».

A ce jour, nul ne sait comment sera orchestrée l'année 2021... En attendant des jours meilleurs, la municipalité vous encourage à prendre soin de vous et de vos proches.

▲ Bibliothèque



La bibliothèque se réinvente !

Elle met à votre disposition gratuitement, **2259 ouvrages** (tous sujets confondus). Et vous accueille le mardi et jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 15h30 à 17h30, et le samedi de 11h à 12h. Pendant les vacances scolaires (sauf Noël), le mercredi de 15h30 à 17h30.

Des services innovants !

■ La possibilité de consulter notre catalogue sur le site de CCPOA <https://www.pays-orthe-arrigans.fr/se-divertir-de-couvrir/culturez-vous/mediatheques.html> et de réserver votre ouvrage.

■ La mise en place par la Médiathèque Des Landes, d'une bibliothèque numérique à consulter sur <https://www.medialandes.fr/>

■ Accéder gratuitement à 5 téléchargements par mois dans des domaines très variés :

■ Regarder des films en streaming | Ecouter de la musique, | Consulter des magazines | Télécharger des livres pour la liseuse | Autoformation en langues ou autres

Lors du confinement, nos trois bénévoles actives se sont adaptées aux mieux pour continuer à faire vivre ce lieu d'échanges culturels, avec la mise en place d'un service "Click and Collect" :

■ 1. Réservez votre livre via le site de la CCPOA ou par mail bibliotheque.stlonlesmines@orange.fr ou par téléphone au ☎ 05 58 90 58 43 le mercredi entre 15h30 et 16h30.

■ 2. Retirez le, le samedi entre 11h et 12h.

▲ Musée de la mine

Le Musée de la Mine déménage !

Il s'installera prochainement dans la salle adjacente entièrement rénovée.

Dans un espace plus grand et lumineux, le musée mettra en exergue l'histoire de la mine de lignite de St-Lon depuis les débuts de l'exploitation, au XVIII^{ème} siècle, jusqu'à sa fermeture en 1949.

Entrée libre, selon les normes sanitaires en vigueur. S'adresser à l'Agence Postale ou à la bibliothèque municipale : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h. Merci de contacter la Mairie au ☎ 05 58 57 80 53.



Réduire le gaspillage alimentaire

Et vous, c'est quoi votre geste anti-gaspi ?

▲ Objectif zéro gaspillage alimentaire

Du producteur jusqu'au consommateur, le gaspillage alimentaire touche tous les stades de la chaîne alimentaire. En tant que consommateur, nous pouvons à notre échelle réduire la quantité de nourriture que nous jetons, par des petits gestes simples, applicables dans notre quotidien. Tout le monde en réalise, peut-être même sans le savoir, et le meilleur moyen de partager vos trucs et astuces sur la réduction du gaspillage alimentaire, c'est d'en parler autour de vous.

Et vous ? C'est quoi votre geste anti-gaspi ?



Chaque français jette en moyenne annuellement plus de 20 kg de déchets alimentaires dont 7 kg de nourriture non consommée encore emballée. A travers son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, le Sitcom s'est engagé à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire. Une enquête a été réalisée auprès des Landais sur leur perception du gaspillage alimentaire. Faisons le point des résultats.

▲ Lutter contre le gaspillage alimentaire : les habitants du Sitcom sont pleinement engagés

Le Sitcom a réalisé, en février 2020, une étude sur le changement de comportement des habitants du territoire du syndicat vis-à-vis de la réduction de déchets. Cette étude a porté sur toutes les thématiques des actions du programme dont le gaspillage alimentaire. Alors quelle est la tendance ? 96 % des habitants sont plutôt (30 %) ou très (66 %) attentifs au gaspillage alimentaire. Ce chiffre se confirme car plus de 86 % des personnes interrogées ne jettent que très rarement (47 %) ou jamais (39 %) de produits encore emballés. Les rares produits qui sont jetés sont principalement dus à une mauvaise gestion de son réfrigérateur ou de ses courses. En effet, les raisons évoquées par les personnes interrogées sont clairement identifiées : ils oublient des produits dans le réfrigérateur (25 %), ils achètent systématiquement les mêmes produits (17 %), ils ne font pas de liste de courses et/ou les menus de la semaine ou ils ne cuisinent que rarement les restes. Ces raisons ne nous sont certainement pas inconnues car nous y avons tous été confrontés. Alors comment y remédier ?

▲ Plus d'infos sur les déchets alimentaires sur www.sitcom40.fr

CCPO

▲ Initiative solidaire pour consommer local

plateformefairemescourses.fr

La Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans met en avant une initiative solidaire et 100% gratuite pour permettre aux artisans, commerçants et producteurs locaux du territoire de créer rapidement et simplement leur boutique en ligne : fairemescourses.fr

Comment ça marche ?

- Créez votre compte gratuitement
- Entrez vos produits à la vente avec une photo pour chacun
- Sélectionnez vos paramètres de paiement et retrait (en magasin ou livraison)

FAIRE MES
COURSES .FR

Cette plateforme est une solution d'urgence, efficace et adaptée pour continuer de vendre et acheter local.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

<https://fairemescourses.fr>

groupe d'entraide Facebook : Faire-Mes-Courses.fr

Pour toute information complémentaire sur cette plateforme, contactez Marie-Anne CHEBOUB, responsable service développement économique de la CCPOA au ☎ 06 12 59 58 59.

Suivez nos actualités éco sur :

www.pays-orthe-arrigans.fr/blog-economie.html

▲ Conseil local des parents d'élèves de l'école publique

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants mais aussi de partager des moments conviviaux entre parents, enfants et enseignants.

▲ Une année scolaire 2019-2020 très particulière

Il sera difficile d'oublier cette année scolaire bien particulière...

Une rentrée relativement ordinaire le 2 septembre 2019 qui nous a permis de pouvoir organiser quelques manifestations comme :

■ **le traditionnel café de la rentrée** : enfants, parents et enseignants ont pu se retrouver autour d'un café ou d'un chocolat chaud et déguster une madeleine,

■ **l'après-midi jeux** : moment de partage et de convivialité là aussi autour de jeux de société et de jeux en bois qui s'est terminé avec une « pizza party »,

■ **le loto des enfants** : parents, famille et amis ont pu venir tenter leur chance pour gagner des lots uniquement réservés aux enfants

■ **une vente de gâteaux**, au moment des élections municipales.

Oui mais voilà... Madame « CORONA VIRUS DILEASE » dite « COVID-19 » en a décidé autrement et ne nous a pas permis de terminer nos projets comme nous l'avions prévu. Enfants, enseignants, parents et personnel communal ont dû, comme partout, respecter les mesures prises par le Gouvernement. C'est à partir de là, que l'année scolaire est devenue plus que particulière... Pour éviter que ce microbe se propage dans notre école et nos familles, nous avons été confinés et nous avons donc connu « l'école à la maison ». Un gain d'autonomie dans un environnement plus calme pour certains enfants et un manque de partage avec les camarades et les instits pour d'autres... Une nouvelle organisation pour les parents qui ont dû jouer leur rôle de parents mais aussi d'instituteur et de salarié et la pratique de l'école à distance pour les enseignants.

Le Conseil Local des Parents d'Élèves souhaite remercier Monsieur Le Maire, la Direction de l'école ainsi que l'équipe enseignante mais aussi le personnel communal de nous avoir conviés lors de la prise de décisions pour accueillir et sécuriser les élèves au moment de la reprise de l'école.

Nous tenons à informer l'ensemble des parents que, d'un commun accord avec la mairie et le conseil local des parents d'élèves, la garderie n'a volontairement pas été facturée aux familles qui ont dû y laisser leur(s) enfant(s) à partir du 11 mai dernier et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

▲ Projets 2020-2021 bien maigres...

Au vu du contexte actuel et afin de garantir la santé de tous, le Conseil Local des Parents d'Élèves a pris la décision de ne pas organiser de manifestations avec regroupement de personnes. Cette année, nous donnerons donc la priorité à des projets tels qu'une tombola et autres idées du même genre ; l'objectif étant de ne pas faire face à une année morte niveau finances...



Le bureau se renouvelle...

Nous remercions chaleureusement Christelle LACROIX pour son dévouement et ses idées pour les enfants mais aussi son travail au sein du bureau pendant 3 ans. Sa compagnie nous a été très agréable, nous l'en remercions. Elle laisse sa place à Marie GARCIA, nouvelle acolyte d'aventure au sein de ce bureau qui maintiendra la bonne humeur !! Il se compose comme suit : Karine LIBIER (Présidente), Karine BERGOS (Vice Présidente), Maëlle DE ABREU (Secrétaire), Christelle POUYANNÉ (Trésorière), Marie GARCIA (Trésorière adjointe).

On ne change rien chez les enseignants et à la garderie / TAP...

Du côté des instits, M. MASSELIN assure la direction de l'école publique. Il enseigne auprès des CM1-CM2 avec Mme LACOMBRE, Mme FERNON poursuit l'enseignement auprès des élèves de GS-CP, Mme TESTARODE continue auprès des PS-MS et Mme CHEVALIER auprès des CE1-CE2. La classe des TPS est assurée par Mme MESSANGES. Du côté de la garderie/TAP, Céline CLUZEAUD et Maria SOARES assurent, sous l'étroite collaboration de Céline SIBERCHICOT, la surveillance de nos enfants pendant leur temps de garderie/cantine et TAP. Nous remercions toute cette équipe pour leur savoir-faire et leur patience !!

Mais ce n'est pas tout...

Nous souhaitons remercier Anne-Marie LARRODÉ, notre cantinière tant appréciée par nos enfants qui est maintenant en grandes vacances !! Elle a régalé nos enfants pendant plus de 20 ans. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. C'est maintenant Patrick DULHOSTE qui manipule poêles et casseroles de la cantine et fait en sorte que nos enfants continuent à déguster de bons plats faits maison. Merci !!

Pour terminer, malgré ce contexte bien particulier, nous vous souhaitons à tous de passer un joyeux Noël et que 2021 soit plus prometteur que 2020.



■ École Primaire publique

L'école accueille cette année 89 élèves dont 7 enfants de deux ans. A ce titre, des places sont encore disponibles pour les enfants nés en 2018 résidant sur le territoire de notre communauté des communes. Renseignements auprès de la mairie de St-Lon les Mines ou de l'école.

L'année a été fortement impactée par la crise sanitaire et les attaques contre l'école en termes de laïcité. Nous avons dû nous adapter à plusieurs reprises pour garantir la sécurité de tous.

Plus que jamais, nous nous retrouvons dans nos projets autour de valeurs citoyennes, d'ouverture d'esprit au Monde, d'éducation au développement durable. Notre projet les « Musiques du Monde » éveille les enfants à des sonorités et des cultures différentes avec le concours des centres musicaux ruraux, des jeunesses musicales de France et du conservatoire des Landes.



Dans le cadre d'une sensibilisation à la biodiversité, un projet fédérateur interclasses est mené pour réaliser des hôtels à insectes et implanter une ruche à l'école.

Malgré ces moments troubles, l'école reste et demeure un espace de libertés et de joies, celles de se retrouver, de partager et d'apprendre.

Le Directeur

➔ **François MASSELIN**



■ École Notre Dame

Avant d'entamer une nouvelle année, l'école Privée Notre-Dame a continué son embellissement extérieur avec le ravalement d'une de ses façades cet été.



Dans nos 3 classes, malgré un contexte sanitaire morose, l'année scolaire 2020/2021 rime avec **NOUVEAUTE et EVASION.**

La classe de CM a accueilli un nouvel enseignant qui a apporté dans sa valise une organisation inspirée de l'univers merveilleux d'Harry Potter (élèves répartis en maisons, initiation au quidditch...) et une pédagogie active et motivante pour l'élève qui manipule avant de conceptualiser.

Les élèves de CP et CE s'évadent à travers les contes, thème annuel de la classe, et peuvent aiguïser leur curiosité en allant bouquiner dans leur nouveau coin lecture !

En maternelle, apprendre rime avec s'amuser en manipulant des ateliers inspirés de la pédagogie Montessori. On voyage aussi grâce à Cocci, notre mascotte, qui a entrepris un voyage autour du monde et ne manque pas de nous envoyer régulièrement : lettres, albums, photos, chants.... de quoi rêver et s'ouvrir à d'autres cultures.

A l'échelle de l'école, élèves et adultes vont être initiés à l'Education à la relation.

Au travers de jeux ritualisés et d'outils concrets, chacun va apprendre à mieux gérer les conflits et ainsi mieux entrer en relation avec autrui.

Nous avons également pour projet de sensibiliser les enfants à leur environnement et plus particulièrement à la gestion des déchets : réduire le gaspillage alimentaire, mettre en place un composteur, entretenir le potager...

Enfin, avec l'accompagnement de l'abbé Philippe Carrère, partager avec les enfants le message d'Espérance de l'Evangile est l'axe transversal de notre démarche éducative.

Des enfants acteurs de leurs apprentissages, heureux à l'école mais aussi sensibilisés aux valeurs de l'Evangile, telle est la grande ambition de l'équipe éducative pour la petite école Notre-Dame.

Pour toute demande d'information, contacter la directrice à l'adresse suivante : notredame.stlon@orange.fr

Le Chef d'Etablissement

➔ **Agnès BLAIZE**

Association Saint-Barthélémy

6 Janvier 1994 - 1 Décembre 2019 de la création à l'inauguration

Souvenez-vous ! le Dimanche 1 Décembre 2019 la population St-Lonnaise se réunissait pour l'inauguration après la rénovation intérieure de l'église.

Après plusieurs années de négociation, d'études et de contraintes administratives, les travaux de cette quatrième tranche ont débuté début Février 2019.

Bien entourés par Madame Isabelle JOLY, architecte du patrimoine, les artisans spécialistes ont réalisé les travaux, tout en respectant un délai de neuf mois.

Cette quatrième tranche comprenait les réfections suivantes :

- | Les enduits intérieurs (murs et plafonds)
- | Les travaux électriques
- | L'escalier neuf accès à la tribune
- | Le remaniement partiel des mosaïques du chœur
- | Le retable
- | Le parvis avec accès handicapés
- | La suppression du porche
- | Les peintures à la chaux et les boiseries
- | La mise aux normes du garde-corps de la tribune
- | La sacristie.

Travaux de rénovation intérieur de l'église / Plan de financement définitif

Dépenses (HT)	
Honoraires et Bureaux d'études	47.285,48 €
Travaux (marché)	220.722,55 €
Travaux supplémentaires	
Darjo (plâtrerie)	8.310,00 €
Nogaro (vitrail cassé)	770,00 €
Arrebat (sacristie)	4.279,60 €
Sopega 2 (peinture)	2.021,73 €
TOTAL HT	283.389,36 €

Recettes	
Subventions	
DETR (30 %)	66.217,00 €
FEC	14.256,00 €
Commune	101.458,18 €
Association St Barthélémy	101.458,18 €
TOTAL HT	283.389,36 €

L'association St Barthélémy a remboursé 50 % des travaux HT (déduction des subventions) à la Mairie le montant de **101.458,18 €**.

Les travaux complémentaires ont été pris en charge par l'association, comprenant :

- | La peinture des clés de voûtes, des voûtes, des colonnes, des chapiteaux (dans le chœur)
- | La rénovation du maître autel
- | La sonorisation (Digital M. Pedeluq de St-Lon)
- | La restauration du tableau St Barthélémy
- | La restauration du tableau Baptême du Christ
- | La restauration du chasublier (meuble sacristie)
- | La rénovation des fonts baptismaux
- | L'agencement de la tribune (bancs et estrade) compris peinture
- | La statue St Barthélémy et son socle
- | Le tableau d'affichage, le porte-cierges
- | Les deux tableaux : affichage des anciens prêtres et historique de l'église

| Le nettoyage complémentaire des sols, chemin de croix et statues

Pour un montant total de 69.928,29 €.

Le magnifique mobilier liturgique en bois de cèdre, réalisé par Gérard Bonnehon, ouvrier d'art de Lahontan, a été offert par la Paroisse Notre Dame du Pays d'Orthe.





Depuis sa création en 1994, l'association a participé aux diverses tranches de travaux avec les municipalités :

Année	Tranche	Travaux effectués	Montant HT
2000	1	Travaux extérieurs	66.912,31 €
2003	2	Mise en conformité électricité, cloches	6.952,36 €
2005	3	Électricité intérieure, chauffage, réfection plafond, restauration vitraux	66.912,31 €
TOTAL		Payé par l'association St Barthélémy	111.564,67 €

La participation totale s'élève donc à : **282.951,14 €**.

Pour ces différentes tranches, l'association a pu financer ces travaux grâce aux :

- Lotos
- Dons
- 152 dons depuis sa création jusqu'en 2018 d'un montant de 15.963 €
- 150 dons pour cette dernière tranche 2019 d'un montant de 15.600 €.

▲ L'inauguration : Dimanche 1 Décembre 2019

Trois temps forts ont marqué cette journée.

■ Tout d'abord, la messe, a été célébrée par le Père Denis Cazaux, vicaire général, en présence d'une assistance très nombreuse de fidèles, de Monsieur le Maire Roger Larrodé, des prêtres de la paroisse Philippe Carrère, Jean-Jacques Saint-Martin, Thierry Duclercq, du Père Bernard Hayet, chancelier du diocèse, de l'architecte et des artisans de cette belle réussite. Très belle cérémonie rehaussée par les chants de la Scholae Saint Martin et d'A Chœur joie de Dax.

■ Ensuite 312 convives ont pu déguster le délicieux repas concocté par le traiteur Alain Castex de l'auberge du moulin à vent de Bélus.

■ Enfin, à 16 heures, retour à l'église, le chœur d'hommes du Pays d'Orthe « Lous Gaouyoux » a pu tester l'acoustique de l'édifice, en ravissant par leur répertoire varié le nombreux public qui avait de nouveau empli l'église. L'entracte a été assuré avec talent par deux jeunes filles du village, Lise Graciet et Anna Blanc accompagnées de Jean-François Blanc qui ont interprété trois chants, entraînant l'ovation de l'assistance.

L'union de tous : commune, association, paroisse, population, a permis la réalisation de cette rénovation et la conservation de ce patrimoine religieux.

Les participants à cette fête se souviendront longtemps de cette journée.

▲ Remerciements

L'association tient à remercier tous les bénévoles pour :

- Le démontage et le remontage de l'équipement intérieur de l'église
- L'équipement de la tribune
- Le nettoyage des sols, des bancs, des statues et chemin de croix
- Le fleurissement continu
- Les lotos

■ Un merci particulier pour les familles qui ont accepté de stocker pendant plusieurs mois le mobilier (Marcelle Bazus, Jean-François Brocas, Claudine et Jean-Paul Labadie).

■ Également, un merci à Josiane Gaubert pour la création de l'historique de l'église.

■ Sans oublier, tous nos donateurs depuis la création de l'association.

■ La municipalité pour l'étroite collaboration que nous avons entretenue pour mener efficacement cette belle rénovation.

▲ L'après inauguration

L'année 2020 a été très compliquée. Nous n'avons pu présenter le bilan, la vidéo des travaux ainsi que la journée de l'inauguration.

L'église peut être visitée tous les jours de 9h à 17h, éclairage partiel possible.

L'association poursuit sa mission toujours en partenariat avec la municipalité. L'entretien courant et de futurs travaux extérieurs (exemple : nettoyage des enduits extérieurs, réparation des cloches, etc.) nécessitent des financements que l'association devra assurer.

A ce titre, vous pouvez toujours continuer à faire des dons déductibles de vos impôts.

L'année 2021 se présente à nous comme nous clôturons 2020.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

✦ Jacques FORSANS



▲ Association l'Amicale des donneurs de sang



Cette année 2020 nous rappelle combien les choses ne sont jamais acquises en termes de santé et de bien-être.

Quand tout va bien, la tendance est de penser que cela n'arrive qu'aux autres, le sentiment d'invulnérabilité touche tous les jeunes et les bien-portants. Mais malheureusement parfois l'imprévu vient soudainement modifier le cours des choses.

Qui peut dire que jamais au grand jamais dans sa famille ou ses amis personne n'a eu besoin d'être transfusé ? Et demain qui sait ? Ce sera peut-être vous.

Pour ne pas donner son sang, on invoque souvent le manque de temps ou la peur de l'aiguille. A cela les malades vous répondent que leur temps à eux est d'une autre nature et que leur aiguille à eux est un instrument de survie. Ne pas donner son sang lorsqu'on le peut, c'est compter sur l'esprit de solidarité des autres pour nous sauver un jour... à méditer !

Les besoins de sang sont en constante augmentation, donner son sang est un geste de solidarité. Alors n'hésitez plus venez rejoindre notre association, donner son sang c'est sauver des vies. Toutes les mesures afférentes à la Covid y sont strictement respectées. Nous tenons à remercier vivement les municipalités de St-Lon et Heugas pour leur inconditionnel soutien ainsi que pour la gracieuse mise à disposition des salles et moyens logistiques.

Le bilan de l'année écoulée est le suivant :

- Le 24 Janvier 79 dons à St Lon, dont 2 nouveaux donneurs
 - Le 17 avril à Heugas 46 dons, 6 nouveaux donneurs
 - Le 12 Juin à Heugas 87 dons, 7 nouveaux donneurs
 - Le 28 Août à St Lon 61 dons, 2 nouveaux donneurs
 - Le 27 novembre à St Lon 73 dons, 3 nouveaux donneurs
- Merci à tous et félicitations aux nouveaux donneurs qui sont en fait des donneurs d'espoir et des montreurs d'exemple.

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir de 18 à 70 ans,
 - Être en bonne santé,
 - Peser plus de 50 Kg,
 - Venir avec une pièce d'identité,
 - Il n'est pas nécessaire d'être à jeun.
- Se souvenir que le sang c'est la vie !**



▲ Comité des fêtes

Devant une situation compliquée due à la pandémie de covid-19, le comité des fêtes a annulé toutes ses animations prévues en 2020.

Les festivités du mois d'Août nécessitent une énorme préparation à laquelle nous avons déjà consacré plusieurs mois.

Notre objectif est de toujours proposer de belles animations pour faire vivre notre village et partager de bons moments.

Le comité des fêtes remercie la mairie, tout le conseil municipal qui soutient l'ensemble de nos actions.

Un grand merci également à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, qui oeuvrent pour que perdure nos traditions.

Venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous pour faire vivre notre beau village.

Bonne année 2021

Les présidents

➔ **Ingrid Forsans et Mathieu Darracq**

▲ St-Lon Solidarité

Vous connaissez tous, à présent, notre association dont le but est de redistribuer à des organismes d'utilité publique des fonds qu'elle récolte grâce à des activités effectuées par ses membres bénévoles, et ceci depuis plus de 20 ans.

Ainsi, chaque année, en mars, après les décisions prises au cours de notre assemblée générale, nous redistribuons environ 6.000 euros récoltés l'année précédente.

Cette année, en raison de la pandémie du Covid et de ses conséquences (confinements, distanciations sociales, annulations de tous rassemblements), nous n'avons pu, ni nous réunir pour décider de la répartition des fonds récoltés en 2019, ni, et surtout, effectuer nos activités traditionnelles génératrices de recettes.

De ce fait aucune somme n'a pu venir en aide à ces organismes qui en auraient pourtant bien besoin aujourd'hui, et nous espérons que dans quelques mois nous pourrions leur distribuer les fonds mis en réserve.

Quoiqu'il en soit notre association perdure, et, dès que cette période difficile prendra fin, nous reprendrons nos activités car nous sommes certains que tous nos bénévoles, anciens et nouveaux, auront gardé leur motivation et leur énergie pour maintenir nos objectifs.

« La solidarité est notre remède » (Sali Sek – Citation d'internaute)

Que l'année 2021 vous apporte des jours meilleurs et vous garde en bonne santé.

▲ Club du 3^{ème} âge et suivants Lous Youens de d'Août Cops

En cette année 2020 les jours défilent dans une inquiétude générale due à la propagation de la pandémie « Covid 19 ».

Début Mars, cela paraissait exagéré d'avoir annulé toutes nos activités jusqu'à la fin de l'année, mais le temps passant, notre sagesse a prévalu car le virus circule toujours.

La solution de son éradication n'est toujours pas trouvée.

La psychose générée par la bataille des communiqués contradictoires des dirigeants et soi disant spécialistes, ne nous aide pas à prendre de franches décisions.

Il nous faudra, peut-être en 2021, continuer à respecter les distances de sécurité et limiter les rassemblements des personnes à risques que nous sommes.

Le calendrier d'activités pour l'année prochaine s'avère compliqué.

La seule certitude, le voyage en Camargue est reporté à septembre 2021 (du 14/09 au 17/09).

L'échéancier sera renouvelé en fin d'année 2020 et les personnes non inscrites mais intéressées par cette escapade pourront cotiser dès le mois de janvier.



La section gym douce a repris début septembre, le lundi, avec des mesures de sécurité et de distance sur 2 cours distincts séparés d'un quart d'heure de 14h15 à 15h30 et de 15h45 à 17h.

Par le développement des nouvelles technologies et sous couvert de communiquer avec le monde entier, l'épidémie que nous subissons renforce l'isolement. La froideur

d'une visioconférence ne remplacera jamais la convivialité des réunions familiales, d'un bon repas en famille ou entre amis.

Bon nombre de personnes âgées souffrent de la solitude, même le facteur n'a plus le temps de les visiter comme autrefois.

Le couvre-feu ne facilite pas les choses... Que de mauvais souvenirs !!!

Sans aucune rentrée financière en dehors des cotisations, le club n'a pas pu organiser le repas de Noël gratuit offert aux adhérents.

Par tradition, et pour consolider la fidélité des membres du club, le C.A. a décidé d'offrir un modeste présent à tous ses adhérents pour marquer cette période de Noël.

Le Conseil d'Administration vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et compte vous retrouver en pleine santé en 2021.

Le Bureau et le Conseil d'Administration

▲ Comité de jumelage

L'année 2020 restera une année exceptionnelle pour toutes les associations. Saint-Lon n'a pas pu se déplacer en Auvergne comme prévu, ce n'est que partie remise pour 2021.

Lors de notre Assemblée Générale du 02 octobre, le nouveau Président de Champagnac a fait le déplacement avec son épouse, il a pris la parole pour nous soumettre les projets qu'il voudrait voir se réaliser avec les Saint-Lonnais.

Des réunions de concertation seront organisées avec le milieu associatif à Champagnac et Saint-Lon.

Je vous souhaite à vous tous une très bonne et heureuse année 2021, en espérant que nos activités reprennent vie.

Le Président du CDJ

➔ **Patrick DULHOSTE**



Saint-Lon, de gauche à droite : Anne-Marie DELMON (secrétaire adjointe), Bernadette SIBERCHICOT (Trésorière), Aurélie POURTEAU (secrétaire), Patrick DULHOSTE (Président), J-Jacques DARRACQ (trésorier adjoint), Roger LARRODÉ (Maire)



Champagnac, de gauche à droite : Nicole RAOUX (Trésorière), Hervé Herchin (Président), Agnès Chervier (Vice-Présidente), Marie-José Seguin (Secrétaire)

▲ Foyer Saint-Lonnais

Tout semblait pourtant bien parti lors de l'AG extraordinaire du 24 Janvier. Un nouveau conseil de 18 membres était élu à l'unanimité, une refonte des équipes et des sections était mise en place, enfin Roger Larrodé notre maire était venu porter un message de soutien et d'espoir. La section théâtre avait mis les bouchées doubles en préparant deux pièces inédites où devaient évoluer pas moins de 9 comédiens en lever de rideau et 11 acteurs en deuxième partie. Et toutes les autres activités festives se profilaient à l'horizon. Soudain le ciel s'assombrit et des mots terribles comme isolement, barrière, distanciation font maintenant hélas partie de notre sémantique. Des mots qui résonnent aux antipodes de notre esprit associatif.



Dans son ADN le Foyer possède la faculté de l'anti-fatalisme. C'est ainsi que la radio Mines2RienFM est venue recréer des liens entre tous ses membres et au-delà. Dans toute turbulence, il y a des courants ascendants ; le lancement de Mines2RienFM en est l'illustration. La radio du Foyer émet 24H/24, n'annonce que des nouvelles positives, et est au service de toutes les associations du village pour faire la promotion de leurs activités. Enfin, le fameux Quiz du Brunch est suivi maintenant par 200 auditeurs tous les Week-ends.

Le 6 mars, une conférence sur François Baco, suivie d'une dégustation de vins de Baco étonnants, venus des USA et du Canada permit aux 60 personnes présentes d'en apprendre beaucoup sur l'histoire et l'œuvre de l'instituteur ampélographe de Bélus.

Au cours de 13 sorties, la section montagne proposa cette année un programme riche en diversité allant de la vallée d'Aspe à l'Aragon en passant par la vallée d'Ossau. Chaque année la section montagne prévoit dans son calendrier une sortie d'initiation ouverte à tous, elle a eu lieu le 24 octobre. Le 5 décembre la section devait se retrouver pour définir le calendrier 2021. Nous publierons ce calendrier dans une communication plus générale.

Le 18 octobre, les amoureux de la nature ont emprunté le sentier botanique entourés des responsables de la section « Nature Environnement ». Moment magique lorsque les détenteurs de la science des arbres, des plantes et des pierres éclairent et répondent à nos nombreuses interrogations. Une chasse au trésor pour les plus petits ainsi qu'une collecte de feuilles des différentes espèces d'arbres pour les plus grands furent également au programme de cet après-midi ensoleillé. La constitution d'un herbier

est prévue à l'occasion d'une sortie programmée au printemps 2021.

Ouf ! Enfin soulignons le retour du théâtre et du chant avec le spectacle d'automne organisé par l'atelier théâtre.

En effet, alors que la mise en confinement de mars 2020 était venue tout suspendre, l'atelier théâtre, quant à lui, a décidé de créer un spectacle autour de



cette situation totalement inédite. Les jeunes ont voulu rebondir et se servir de cette mise entre parenthèses pour dédramatiser et donner libre cours à leurs talents de comédiens dans un spectacle intitulé « C'était en mars 2020 ». Finalement, ils ont été amplement récompensés car les jauges de public étant extrêmement réduites, deux représentations ont eu lieu : les 24 et 25 octobre. Quelques 90 personnes ont eu la joie d'applaudir ces jeunes acteurs en herbe, accompagnés, ensuite en scène ouverte, de chanteurs, musiciens et comédiens plus confirmés. Deux rencontres pleines de fraîcheur et de tendresse où partage et amitié reflétaient bien l'esprit et les valeurs du Foyer.

La section théâtre a déjà commencé son travail de répétition pour les spectacles 2021 et vous donne rendez-vous pour Rameaux et Pâques !

L'AG du Foyer prévue initialement le 28 Novembre ne pourra avoir lieu que lorsque les mesures sanitaires le permettront. La convocation se fera par courriel via le fichier des adhérents.

Le Foyer est ouvert à toutes et tous. Vous pouvez prendre votre carte d'adhérent 2021 en téléphonant à Mélanie Darracq ☎ 06 78 45 42 74, Frédéric Callejas ☎ 06 43 26 98 22 ou Isabelle Lespes ☎ 06 10 45 16 62. La date limite d'obtention des cartes est fixée au 31 Janvier 2021. Vous pouvez également en faire la demande orale aux membres actifs de votre entourage.





■ Familles Rurales

Notre Assemblée Générale Annuelle s'est tenue le vendredi 14 février 2020, avec une présentation de toutes nos nombreuses activités et rapport financier.



Malheureusement, ces activités se sont arrêtées prématurément mi-mars pour cause de COVID 19.

Durant le confinement une équipe a travaillé pour confectionner des masques tissus (1200) distribués gratuitement à l'ensemble de la population pendant un mois.

L'Association remercie vivement toutes les personnes qui ont participé à cette action par :

- Les dons de tissu, élastique, fil.
- La confection à domicile des masques.
- La distribution.
- La chaleur des encouragements (messages et friandises) et les dons en espèces.

L'Association remercie particulièrement la municipalité pour son soutien et la mise à disposition de la salle de l'Ormeau.

Certaines activités ont pu reprendre au mois de Juin :

■ **Marche (niveau 1) :** tous les mardis rendez-vous à 9 heures, parking du Foyer

■ **Marche (niveau 2) :** tous les lundis et jeudis rendez-vous à 8h30, parking du Foyer

■ **Atelier couture, broderie, tricotage...** : le lundi après-midi de 14h15 à 18h

■ **Tiers lieu :** mardi de l'informatique (2 mardis par mois) de 10h à 16h : aide aux démarches administratives, utilisation Word, Excel, photos... Des journées supplémentaires pourront être programmées en fonction des demandes et du nombre de participants.

■ **Atelier du numérique :** « utilisation d'une tablette », 6 séances de 2 heures

Des actions de prévention seront organisées en ligne par l'ASEPT : Atelier Mémoire, Atelier Vitalité, Conférences Santé

Des cours de Zumba seront mis en place dès que les conditions sanitaires le permettront.

Que cette nouvelle année 2021 soit meilleure que l'année passée et qu'elle nous débarrasse de ce maudit virus.

Vie associative

■ L'atelier du mot

2020 : Une saison particulière

De bien bonnes nouvelles ont émaillé la fin d'année 2019 et le début 2020, pour cette deuxième édition :

- Le renforcement d'une équipe associative déjà solide et résolue à développer ce projet avec enthousiasme.
- La fidélité des communes qui ont participé à la première édition nous conforte dans notre démarche.
- L'arrivée de nouveaux partenaires, qui pour nous sonne comme une reconnaissance : La DRAC, la Fondation d'entreprise LA POSTE, et la Direction Jeunesse Sports et Cohésion Sociale.
- L'association devient lauréate du Budget participatif initié par le Département des Landes, et se voyait attribuer 3 500 € pour faire l'acquisition de matériel pouvant ainsi équiper en son, lumière, fonds de scène, des lieux insolites ou au départ peu appropriés.
- L'intérêt porté par quelques médias nationaux nous fait chaud au cœur (France-inter, Europe 1, France Info...)
- La première expérience d'ateliers d'écriture dans le cadre du Printemps des poètes, avec une école de sport du territoire (Peyrehorade Sports Rugby) se passe à merveille. Le recueil *Ovalie rime avec poésie* a vu le jour... et puis... le coup d'arrêt que nous connaissons tous.

Nous avons pu malgré tout mener à leur terme, un certain nombre de rendez-vous :

- Livane REVEL ■ Jean-François BALERDI
- Magyd CHERFI ■ ALCAZ ■ CADIJO
- Adeline JONDOT ■ Toki PILIOKO
- Anne DANNAIS & Alice ROSSET



■ **L'exposition Boris Vian à Capbreton, et La voie Ferré, la voix Ferrat à Heugas,** ont pu être partiellement maintenues. Nous avons même proposé à la commune d'Heugas de la conserver jusqu'à la fin juin 2020. Ce qu'ils ont fait avec plaisir. L'exposition Mots d'Adour, a pu se dérouler à Saubusse.

■ **Les ateliers d'écriture Ovalie rime avec poésie** s'étant déroulés en amont, ont pu avoir lieu, le recueil issu de ces ateliers était même imprimé... manquait que la soirée de remise prévue... le 17 Mars ! Elle se déroulera lors de l'édition 2021.

La quasi-totalité des spectacles n'ayant pu avoir lieu vont être reportés sur l'édition 2021. Ce qui nous donnera 12 nouveautés et 12 spectacles reportés. En 2021, c'est l'école de pelote basque de Saint-Lon-Les-Mines, qui mettra ses vers en pelote, dans le cadre du Printemps des poètes.

Arriver à se projeter, même dans l'incertitude, affirmer haut et fort que le spectacle vivant tient une place ESSENTIELLE dans le partage des savoirs, des émotions, des interrogations. Qu'il est là, vivace et prêt à bondir. Prêt à occuper l'espace. Demain, après-demain, dès que possible. Affaibli mais combattif. Pas prêt à se laisser gagner par une infobésité morbide...

Nous sommes là !

▲ Association Communale de Chasse Agréée

▲ Bilan de l'année 2020

Composition du bureau

- **Président** : LIBIER Raymond (*Propriétaire Chasseur*)
- **Vice-président** : POUYANNÉ Cédric (*Chasseur*)
- **Secrétaire** : FROGER Pierre-André (*Chasseur*)
- **Secrétaire adjoint** : DARRACQ Mathieu (*Chasseur représentant propriétaire*)
- **Trésorier** : DARRACQ Jean-Jacques (*Chasseur*)
- **Trésorier adjoint** : BOULAIN Thomas (*Chasseur représentant propriétaire*)

Membres

- **TASTET Cédric** (*Propriétaire non Chasseur*)
- **LARROUQUETTE Francis** (*Propriétaire*)
- **ETCHEVERRIA Serge** (*Chasseur*)

Conseillers techniques

- **HENRICH Gérard** (*Chasseur*)
- **PEYRES Roland** (*Propriétaire Chasseur*)
- **ASSORE Francis** (*Propriétaire Chasseur*)
- **PREUILHO Daniel** (*Propriétaire non Chasseur*)

L'association est constituée en 2020 de 83 membres dont :

- 63 chasseurs membres de droit
- 20 membres facultatifs (dont 1 palombière).

Le rôle de l'ACCA est de favoriser sur son territoire le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, l'éducation tant sur le plan de la sécurité que sur celui cynégétique de ses membres dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités d'agriculture et d'élevage.

Permis de chasser

Les jeunes de 16 ans et plus qui désirent s'initier à la pratique de cette activité, sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie. Les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les personnes déjà détentrices de permis sont invitées à les renouveler.

▲ Repeuplement : Lièvres, lapins et faisans

Ont été lâchés pour la saison 2020 :

- 80 faisans.
- 49 lapins. Ils ont tous pour origines 4 séances de reprises effectuées par l'ACCA. Ce sera tout pour cette année car des maladies déclarées chez nos fournisseurs nous ont empêchés d'en acheter 30 supplémentaires comme prévu initialement dans notre budget. Nous ne constatons toutefois pas de baisse de la population. Nous avons enfin, des résultats probants pour les naissances dans la garenne grâce aux dispositions prises afin de protéger les lapereaux contre les prédateurs (principalement venus du ciel) et éviter le stress que provoquent ces attaques. Il nous reste à organiser la reprise de ces lapins pour les lâcher sur le territoire de la commune. Les cages de reproduction des lièvres étant situées dans la garenne, nous avons eu 6 naissances. De plus, nous avons effectué 12 lâchers.



De nombreux témoignages (propriétaires, chasseurs) attestent de sa présence sur le territoire (adultes et levrauts) et ceci malgré les morts constatées (prédations et routes). Nous pouvons donc attester que sa réimplantation est effective et bien entendu nous poursuivrons nos efforts de reproduction.

L'année dernière, nous avons profité de cette immense volière pour lâcher un coq faisandé et deux poules afin de valider ou non une possibilité de reproduction à St Lon. C'est chose faite, de nombreuses naissances ont été constatées. Malheureusement, des trous dans les filets de protection suite à des chutes de branches et simultanément une panne de notre électrification du périmètre ont permis à des prédateurs de pénétrer dans la volière et de prélever les naissances.

Ce n'est que partie remise, de nouvelles poules ont déjà été introduites et la rénovation de l'électrification du périmètre faite. Il nous reste qu'à patienter... Merci encore à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à effectuer ces opérations d'entretien, d'aménagements et de repeuplement.

▲ Chevreuil

Pour mémoire, le plan triennal est attribué dans sa totalité. Autrement dit, l'ACCA disposait de 180 bracelets pour les trois années du Plan (2017-2020).

Cette année 64 bracelets ont été utilisés de la manière suivante : 58 bracelets attribués aux battues, plus 6 bracelets pour le tir d'été exclusivement sur des brocards (chevreuil mâle).

Les 58 chevreuils ont été prélevés en 9 battues avec la participation de 32 chasseurs en moyenne. Ils ont été soit vendus soit répartis entre les propriétaires. Le bilan est de 32 brocards et 32 chevrettes prélevés.

Le plan est donc réalisé dans sa totalité.

▲ Nuisibles

Renard

Il est souhaitable de signaler à l'A.C.C.A., le plus tôt possible, les dégâts occasionnés par le renard ou autres nuisibles pour que l'on puisse organiser une battue ou une campagne de piégeage dans les meilleurs délais. 11 renards en 4 battues ont été prélevés cette saison (7 femelles et 4 mâles).



Sanglier

Compte tenu de la facture des dégâts dans le département, les ACCA se doivent d'agir par anticipation en fonction des traces de sangliers, des dégâts qu'ils occasionnent sur le territoire. N'oublions pas, que les propriétaires et éleveurs nous donnent le droit de chasse sur leurs terres gratuitement.

Cette année, nous avons abattu 12 sangliers (8 mâles et 4 femelles) en 6 battues avec la participation moyenne de 41 chasseurs.

Ragondin

43 ragondins ont été prélevés. Ces chiffres sont inférieurs à la réalité car certains chasseurs oublient de nous faire la déclaration de leurs prélèvements.



▲ Activités Cynégétiques et extra-chasse

En dehors des activités habituelles d'entretien des locaux de la chasse et du remplacement des panneaux de délimitation des nouvelles réserves de chasse, nous avons, comme la plupart des Associations de notre Commune, annulé toutes les réunions liées à notre activité telle que le Repas de la fête de la Chasse, notre participation à la Fête de St-Lon avec le Ball-trap.

▲ Divers

L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus.

▲ Prévisions 2020-2021

La situation Covid 19, les annonces et publications contradictoires quant à la réalisation de battues, les limites de déplacement telles que prévues par les textes, les incohérences techniques pour la réalisation de régulation des nuisibles risquent de compromettre fortement la saison 2020-2021.

A ce jour, aucune action de chasse collective n'est envisageable. Les A.G. tant de la Fédération de la Chasse que des Associations ont été annulées compte tenu des nouvelles dispositions de la Covid.

Dans un esprit de clarté, il nous a semblé important de vous communiquer le rapport du Conseil d'Administration de l'A.C.C.A. qui s'est tenu en lieu et place de l'A.G annuelle :

▲ Rapport annuel du C.A.

La saison 2019-2020 a été perturbée par l'apparition de la Covid 19 et la saison 2020-2021 risque de l'être tout autant.

Malgré d'importantes modifications dans le fonctionnement de la Fédération et par voie de conséquence dans celui de notre A.C.C.A., il ne nous sera pas possible de tenir notre Assemblée Générale avant le 30 juin.

Il revient, pour l'instant, au **Conseil d'Administration de prendre les décisions de fonctionnement et de gestion de notre Association** pour la saison prochaine (Arrêté ministériel n°2020-583 du 18 mai 2020). Il est entendu que ces décisions peuvent faire appel à contestation par écrit et il en sera tenu compte dès qu'il sera possible de tenir une A.G. (A.G. espérée entre le mois de septembre et la fin de l'année). La Fédération a procédé de la même façon le 26 mai 2020 et il en sera de même pour son A.G.

Beaucoup de sujets devaient être traités et nous vous communiquons ci-après les décisions prises sur les thèmes principaux :

■ **Renouvellement des Tiers sortants** : Vice-Président, Secrétaire, Trésorier Adjoint.

Les Tiers sortants ont été reconduits dans leur fonction jusqu'à la prochaine A.G.

Nota bene : Les nouvelles dispositions statutaires à venir tant pour la Fédération que pour les A.C.C.A permettront de renouveler les membres des C.A dans leur totalité.

■ **Plan 2020-2023** : Regroupement des communes de Bélus/Saint-Lon/Orist et ses conséquences.

Nous sommes maintenant 3 communes à exécuter en commun leur Plan de Chasse. L'intérêt est surtout pécuniaire pour l'attribution des subventions pour la gestion cynégétique de nos territoires de chasse.

■ **Repeuplement petit gibier** : Il a été décidé de procéder aux lâchers suivants,

Lapins : 60 pièces courant août 2020

Lièvres : 10 lapereaux au fur et à mesure de leur réception (pour rappel leur chasse est interdite).

Perdreaux : 40 pièces courant août (adultes âgés de 22 semaines)

Faisans : 60 pièces courant août 2020 (adultes âgés de 18 semaines).

■ **Situation financière** : Les comptes de Pré-clôture ont été approuvés.

■ **Distribution des cartes de chasse** :

La distribution s'est faite à la Salle de la Chasse.

Dimanche 6 septembre 2020 de 9h à 12h

Vendredi 11 septembre 2020 de 18h à 20h

■ **Nouvelles réserves de chasse** : 172,5 hectares

Comme vous le savez, nous devons renouveler nos réserves de chasse tous les 5 ans. Après étude en C.A. et concertation avec la Fédération, voici les nouvelles dispositions.

Réserve 1 : Limitée par la D33, la route de Guillon et le route de la Payolle soit 42,4 hectares.

Réserve 2 : Limitée par la D6 et incluant Barracq, Lartigou, Cazalon, Priet, La Téoulère, Lamothe et Château Monbet soit 97,8 hectares.

Réserve 3 : Limitée par la D6 et la jonction des routes du Griffon et de Siest soit 32,3 hectares.

Un affichage du document de la F.D.C sera visible à la Salle de la Chasse.

▲ 2020-2021

Règlement de la Chasse et Règlement des battues : Remis contre signature lors de la distribution des cartes.

Activité de chasse et Covid 19 : La réglementation est affichée à la Salle de la Chasse et rappelée avant chaque battue.

Nous ferons le maximum pour vous tenir informés des évolutions à venir en fonction des directives de nos tutelles.

Le Conseil d'Administration

En conclusion, comme vous en êtes déjà largement informés, notre A.C.C.A, affectée comme l'ensemble de la population par la Covid 19, doit vivre au jour le jour dans l'attente des informations et directives de nos tutelles.



► Pays d'Orthe Main Nue

Sur le plan sportif, la saison 2019-2020, bien qu'amputée de nombreuses compétitions, nous a permis de réaliser de très bonnes performances : en trinquet 2 à 2,

Arthur Leweurs et Clément Guenou sont finalistes du Championnat des Landes en poussins, Renaud Peyres et Benjamin Gaillard (de Sorde) en cadets. A l'étage en dessous, **en Coupe des Landes**, POMN rafle tout : Amaury Fernon et Hugo Pommiers gagnent en poussins, Maxime Bacqueyrisses et Timéo Gaillard (de Sorde) en Benjamins, et le même Timéo Gaillard et Siméon Mesplet (de Bélus) en minimes, contre Dorian Hayet et Paul Pascal (de St-Etienne). A un contre un, Amédée Lafitte remporte le **championnat des Landes tête-à-tête trinquet** : il devient le 15^{ème} Landais de l'Histoire à inscrire son nom sur ce trophée, au milieu des Etchevest, Dardy, Jeannots, Bénesse... Sur sa lancée, il échoue de peu, en quarts de finale du **Championnat de France** contre Jon Saint-Paul, futur vainqueur. Sébastien Sallaberry devient champion des Landes 2^{ème} série et David Guichard finaliste 3^{ème} série. Chez les petits, Xavier Bassibey gagne le **Challenge de l'Espoir poussins**, contre Anselme Ducamp, et Toan Cavrot remporte le **Challenge de l'Avenir**.

En mur à gauche, chez les mini-poussins, Anselme Ducamp et Toan Cavrot sont Champions des Landes mini-poussins et Adrien Pourteau et Léandre Ducamp gagnent la Coupe des Landes.

En place libre, Etienne Lafitte et Damien Aguerre réalisent un très beau parcours et atteignent les quarts de finale du Championnat de France. La Coupe de Pouillon renaissait de ses cendres et Thomas Boulain et Sébastien Sallaberry perdent en finale de 2^{ème} série contre d'autres POMNistes, Sébastien Boutet et Damien Marcos.

Et en **frontball**, David Guichard se hisse en quarts de finale du championnat de France seniors et Quentin Narbey en demis des espoirs.

Nos dirigeants ont profité d'un calendrier aéré pour se former et se « placer » : Michael Cavrot a validé une formation d'éducateur bénévole dispensée par le Comité Pays Basque ; Laurent Garbay et Christophe Lafitte ont été élus au Comité Directeur des Landes.



Fronton d'Aritzakun



Amédée et ses copains

Malgré les conditions, nous avons pu assurer quelques animations dans le village : la **fête de la pelote**, avec cette année un feu d'artifice *tiré dans le mur* à gauche avait eu lieu avant le 1^{er} confinement. Nous avons pu vous proposer toutes les parties du Championnat de France de **Frontball** sauf les finales. Nous sommes fiers d'avoir organisé la dernière étape du **handi-pelote** et remercions les 3 étudiants (dont notre Jean-Baptiste Pruilho) qui en ont assuré l'animation et toutes les associations Saint-Lonnaises qui ont mis la main à la poche pour les aider dans leur projet (et un remerciement particulier aux Youens de d'aouts cops qui se sont particulièrement mobilisés).

L'absence de compétitions nous a permis de réaliser une sortie au village abandonné d'Aritzakun et vous me croirez si vous voulez, là-bas il y a un fronton...

Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons lancé le « **Challenge de frontball** » : il s'agissait, en 2 semaines, de jouer le plus possible de parties en 10 points. 171 parties ont été disputées (on essaiera de faire mieux à Noël), le problème, c'est que nous avons récompensé Karine Pommiers (qui a le plus participé avec 18 parties), et qu'en apprenant ça, la Ministre des Sports Roxana Maracineanu aurait déclaré : « *Boh, ceux-là, ils peuvent rester à la maison, je reconfine tout le sport amateur* »...

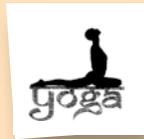
Dernière chose : il paraît que le virus a tendance à se poser sur les murs et que le meilleur moyen de s'en débarrasser est de l'écraser (oui, c'est le Professeur Raoult qui nous l'a dit) : alors, jouons à la pelote sur les murs, dehors, dedans, à la maison, à l'école, partout, tout le temps...

Bonne année à tous !



Groupe de danseurs

▲ Association des pratiquants de yoga



L'année 2020 aura été particulièrement difficile.

Compte tenu des conditions sanitaires, nous avons interrompu les cours de yoga au mois de mars et n'avons pas pu les reprendre avant les vacances d'été.

Puis, la Mairie ayant mis à notre disposition une plus grande salle (celle des Associations), nous pensions reprendre les cours après les vacances de la Toussaint.... mais... vous connaissez la suite !

Nous espérons reprendre en 2021, si cela est autorisé, tout en respectant les règles sanitaires bien sûr.

▲ Le fronton Saint-Lonnais

Section tennis



« Tennis - Loisirs » deux mots qui résument notre Association : une activité sportive purement ludique, à pratiquer en famille ou entre amis.

L'accès au court se fait librement, moyennant une cotisation annuelle de 10 € (par famille) afin d'assurer l'entretien du terrain, le remplacement du matériel sportif ou du tableau de réservation. Ce paiement fera l'objet d'un reçu délivré par le service administratif de la Mairie.

Sur le tableau d'affichage à l'entrée du court, vous pouvez indiquer d'une part, la plage horaire souhaitée pour jouer et, d'autre part, consulter le règlement intérieur de notre Association où figurent les coordonnées des membres du Bureau qui restent à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Excellente année 2021 à tous !



▲ Le fronton Saint-Lonnais



Section pelote

Comme toute autre association, l'année 2020 fut compromise pour la section pelote du Fronton St-Lonnais.

Effectivement, toutes les compétitions ont été stoppées du jour au lendemain sans pouvoir les poursuivre...

Néanmoins, la saison avait plutôt bien commencé et notamment du côté des filles. Pour la 1^{ère} fois, nos benjamines Maylis POUYANNÉ et Manon BEAUCLAIRE participaient au challenge national en mur à gauche pelote gomme creuse. Sans aucune défaite, elles ont battu en finale une brillante équipe de Bardos en 3 manches (7/10 - 10/6 - 10/6) et sont donc championnes de ce challenge national. Toutes nos félicitations à elles et au public venu nombreux.

Les entraînements ont repris en septembre :

■ Pour les filles, ils se déroulent le samedi matin de 11h à 12h en mur à gauche et le mercredi après-midi au trinquet de Saubusse avec Christophe DE ELIZONDO, éducateur sportif du Comité des Landes, mis gracieusement à disposition.

■ Les garçons ont rendez-vous le lundi de 18h30 à 19h45.

■ Pour les débutants, nous les retrouvons le samedi de 10h à 11h.

Malheureusement, les compétitions et entraînements se sont à nouveau interrompus et jusqu'à quand ?



Quant aux adultes, ils se retrouvent tous les jeudis soir à partir de 19h30 pour taper dans la pelote. Côté championnat, quelques équipes masculines ont représenté le club en

championnat mur à gauche et trinquet gomme pleine. L'équipe féminine Ocilia ITURRART associée à Céline SIBERCHICOT remporte le championnat des Landes 2^{ème} série trinquet gomme creuse en battant une équipe de St André de Seignanx en 2 manches (15/12 - 15/14). Du coup, elles gagnent leur place en 1^{ère} série.

Nous espérons pouvoir rejoindre nos canchas, qui nous manquent, au plus vite ; revoir nos jeunes et moins jeunes jouer et tout donner pour représenter nos couleurs du club de St-Lon.



Gardons en nous la joie de vivre, l'envie de jouer, de se faire plaisir malgré cette situation compliquée.

En attendant, le club de pelote du Fronton St-Lonnais vous souhaite une meilleure année 2021.

▲ Le fronton Saint-Lonnais

Section danse

Danse Classique, Barre au sol, Modern jazz et Street jazz, la Section Danse du Fronton St-Lonnais propose des cours de danse au plus grand nombre : enfants, adultes, filles et garçons, peuvent suivre des cours de qualité dispensés par 2 professeurs diplômées d'état et passionnées.

Riche de plus de 100 adhérents, notre association met en avant la pratique de la danse en tant que discipline sportive et artistique, chacun y trouve sa place dans un esprit léger et convivial.

Au fil des cours, l'enthousiasme des élèves grandit avec la préparation du spectacle de fin d'année mais comme tout le monde, nous avons subi les conséquences des restrictions sanitaires, stoppant brutalement les cours et le projet du spectacle. Celui-ci permet aux professeurs de mettre en scène les élèves lors de superbes chorégraphies en costumes sur des musiques subtilement choisies. Cet événement est le résultat d'une année de travail, que les élèves préparent et attendent avec impatience. Il est également une source de revenus importante pour l'association.

Chaleureusement, tout le monde a fait preuve de solidarité au sein de l'association pour assurer une continuité et couvrir les dépenses : Les professeurs ont gardé le contact avec les élèves en proposant des cours et des défis sur les écrans. Notre vente de chocolats de Pâques nous a permis de récolter des fonds et nous serons heureux de vous proposer ces gourmandises encore cette année.



Nous avons surtout pu compter sur le soutien des familles des adhérents, qui ont engagé leurs cotisations annuelles, alors que nous n'avons pas pu danser toute l'année. Les membres du bureau ont également joué un rôle essentiel

dans la communication et les démarches administratives.

Un grand MERCI à tous !

Rendez-vous en Juin 2021 pour notre spectacle, parce que nous aurons retrouvé notre « Liberté de Danser ! »

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année !

N'hésitez pas à nous rejoindre ; pour tous renseignements :

Mail : danse-st-lon@outlook.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/dansestionlesmines/>

Le bureau

▲ Tous en cirk

Tout le long de l'année, cet univers ludique permet aux enfants de s'épanouir à travers un choix varié d'activités : L'acrobatie, la boule, les échasses, le fil, le jonglage...

Depuis 2 ans, nous avons le plaisir d'être accueillis par la commune de St-Lon-Les-Mines tous les jeudis à partir de 17h.

Nous proposons deux séances : 17h à 17h45 : Les 3 à 6 ans et 18h à 19h20 : Les plus de 7 ans.

Depuis trois ans, nous organisons des stages aériens (trampoline, tissu...) avec Elisa de l'association « Vol'Arte » située à St-Jean-de-Luz. Les enfants affectionnent particulièrement cette discipline proposée plusieurs fois dans l'année.

Nous avons eu la possibilité de réaliser une représentation le 1^{er} décembre 2019 au centre de l'Association Européenne Handicapés Moteur AEHM de Tarnos. Ce fut un réel succès, un échange enrichissant pour tous et une expérience inoubliable pour les enfants et les résidents. Malheureusement le spectacle de fin d'année a été annulé du fait des difficultés sanitaires de mai 2020.

C'est avec fierté que nous constatons que malgré les aléas du Covid, nous avons dépassé le seuil d'inscriptions des 90 adhérents sur les différentes communes Bidache, Orthevielle, Peyrehorade et St-Lon-Les-Mines.

Les Mairies, parents et enfants nous ont soutenus pour que l'association passe cette période difficile sans trop d'impact. Nous les en remercions énormément.

Cet été, nous avons proposé à nos adhérents de poursuivre les ateliers, cela a permis de garder le lien et de proposer une activité aux enfants qui n'ont pas pu partir en vacances.

L'enthousiasme des participants nous a motivés pour continuer à proposer des séances pendant chaque période de vacances ainsi que l'été. Elles permettront de rattraper les heures annulées dues au confinement de cet automne.





Au mois d'août, le « Camion » a subi une cure de jeunesse, il a été repeint et son aménagement intérieur a été optimisé pour permettre aux jeunes d'accéder aux différents matériels avec plus d'autonomie.

A la rentrée, l'association a investi dans une « presse à chaud » pour réaliser des tee-shirts et des gourdes personnalisées avec l'ombre de chaque enfant, afin qu'ils aient un souvenir de leur année.

Cette année, nous souhaitons proposer un camp (à partir de 7ans) pendant le week-end de l'ascension du 13 au 16 mai. Si tout se passe bien la fête de l'association aura lieu le dimanche 23 mai afin de permettre aux enfants de montrer les numéros qu'ils auront créés durant l'année.

Si la situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser cette journée, nous mettrons tout en œuvre pour au moins partager ce moment de convivialité qui sera adapté avec plusieurs petits spectacles sur des horaires différents. Pour permettre aux jeunes d'avoir la gratification de leurs efforts fournis pendant l'année.



Le reste du temps l'association intervient dans le cadre de Temps d'Activité Périscolaire et propose aussi des animations pour tous vos événements festifs (Arbres de Noël, fêtes locales, anniversaires...).

Pour tout renseignement ou séance d'essai, contactez Sandrine au **06 62 13 46 66**

Mail : tousencirk@gmail.com

Site : <http://tousencirk.fr>

et responsables

I Anciens Combattants

R. Labaste ☎ 05 58 57 86 43

I Association Communal de Chasse

R. Libier ☎ 05 58 57 87 82

I A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)

K. Libier ☎ 06 68 09 93 83

I A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)

S. Daguerra ☎ 06 23 11 39 51

I Antenne du Conservatoire de Musique des Landes

S. Régnier ☎ 05 58 57 66 84

I Comités des Fêtes

I. Forsans ☎ 06 13 30 51 15

M. Darracq ☎ 06 31 07 21 04

I Comité de Jumelage

P. Dulhoste ☎ 06 22 78 56 38

I Donneurs de Sang

M. Matabos ☎ 05 58 57 83 95

I Familles Rurales

C. Rochette ☎ 05 58 57 84 10

X. Poydenot ☎ 05 58 56 28 96

I Foyer des Jeunes

M. Darracq ☎ 06 78 45 42 74

I Fronton St Lonnais

F. Lambert ☎ 05 58 57 80 59

I Section Danse de Société

B. Siberchicot ☎ 05 58 57 83 73

I Section Gym d'entretien

C. Cormier ☎ 06 63 12 91 14

I Section Pilates

C. Cormier ☎ 06 63 12 91 14

I Section Danse

M. Peyres ☎ 07 70 38 79 91

I Section Pelote

C. Siberchicot ☎ 06 17 54 03 49

I Section Tennis

G. Volny-Anne ☎ 05 58 57 66 87

I L'Atelier du Mot

JF. Blanc ☎ 05 58 56 92 31

I Los Tranquillos

A. Martinez ☎ 06 82 51 10 30

I Lou Youens de d'Aouts Cops (les jeunes d'autrefois)

J. Castera ☎ 09 53 02 04 07

I Orthe Main Nue

C. Lafitte ☎ 06 86 16 85 83

I Orthe Emoi

M. Gordillo ☎ 06 47 02 43 73

I St Barthélémy (restauration Eglise)

J. Forsans ☎ 05 58 57 68 50

I St Lon Solidarité

R. Larrodé ☎ 05 58 57 67 88

I Tous en cirk

S. Foixet ☎ 06 62 13 46 66

I Yoga

M. de Lataillade ☎ 05 58 57 80 68

▲ "Les tombes de fer"

Par Josy Gaubert-Dumont

Aux approches de Toussaint, sous la signature de Jean-Jacques Féné, le Journal Sud-Ouest du 26 octobre 2020 rappelait la présence dans certains cimetières landais (Pissos et alentours) de tombes originales, souvenir du temps ancien de l'aventure industrielle de cette région et des Maîtres de Forges : « les tombes de fer ». *

Depuis le 17^{ème} siècle, grâce à des acteurs entreprenants, le sol de la lande révélait un intérêt inattendu : il recelait par endroits du minerai de fer, souvent à fleur de terre, la garluche, grès quartzueux à ciment ferrugineux, employé dans la construction des maisons ou édifices publics. **

Rappelons cependant que depuis longtemps de nombreuses petites forges landaises travaillaient le minerai de fer pour fabriquer les outils indispensables à la vie rurale.

Mais au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, ce sont des industries nouvelles d'une autre dimension qui s'installèrent çà et là et prospérèrent un temps : à Uza, Pontenx les forges, et plus près de nous à Abesse, à Poustagnac quartier de St-Paul-Lès-Dax. Les Maîtres de Forges sans avoir la stature de ceux du Nord avaient cependant une grande importance. Le minerai landais est réputé de bonne qualité et se transforme en clous, outils, tous les instruments aratoires ou tranchants de notre terrain. **

Ce fer cependant ne supporta pas la concurrence à l'arrivée du fer suédois moins cher. La Révolution et une série de déconvenues jusqu'au début du 20^{ème} siècle entraînent peu à peu la chute des exploitations landaises. **

Demeurent des souvenirs : des bâtiments d'usine en ruines, des quartiers ouvriers, des étangs, des noms glorieux et des témoignages inattendus comme des monuments funéraires.

Autour de Dax, en cette fin du 19^{ème} les familles fortunées, les notables, les gens importants choisirent pour leur dernière demeure des monuments originaux en fonte ouvragée, dont il demeure des exemplaires dans plusieurs villages landais. Ainsi à Dax au cœur du cimetière St-Pierre un édifice important fut érigé par le dernier Maître de Forges d'Abesse et Poustagnac, Bertrand Geffroy pour son épouse Victoire, décédée en 1837, et sa fille Madeleine décédée en 1852. Lui-même ensuite disparut de la région, abandonnant au temps qui passe ce monument remarquable en fonte néo-gothique, unique en Aquitaine et même en France. *

La ville de Dax décida à la fin du 20^{ème}, de sauvegarder ce monument exceptionnel qui illustre le passé des forges landaises au 19^{ème} siècle.

La Société de Borda célébra cette remarquable restauration, effectuée par M. Pendanx, Maître Ferronnier à Orthez, avec le concours de l'Etat, du Conseil Général et de la Ville * dans son Bulletin du 3^{ème} trimestre 1993. **



Il semble que d'autres cimetières landais gardent des sépultures de cette époque qui illustrent la même fierté d'une industrie locale.

Ainsi à Saint-Lon où le cimetière neuf de 1882 (qui succéda à l'ancien segrat autour de l'église) garde des sépultures ornées de sculptures en fonte. Elles sont très marquées par le temps mais leur présence est un témoignage de cette deuxième moitié du 19^{ème} siècle où, les usages de sépultures ayant évolué, il convenait de rappeler l'importance sociale des personnes qu'elles abritaient.

Le cimetière d'aujourd'hui est donc un peu l'image de l'histoire de notre village : l'allée centrale, majestueuse, présente de part et d'autre, les riches tombes de ses notables, dont les noms se succèdent dans notre histoire locale de la fin du 19^{ème}.

Les tombes ornées de motifs de fonte sont celles des Lavielle-Guihard, Laborde du Blanc, Mauvoisin, Castellan. Les autres sont aussi remarquables par leurs riches sculptures de pierre : celles des Ducazau, Demoulins de Riols, Bellegarde, Haramboure... tous maires ou grands propriétaires dont la notoriété devait se rappeler à la postérité.

La très belle croix qui ferme la première partie de l'allée centrale est peut-être aussi contemporaine de ces tombes de fer.

Par contre la très belle grille de fer qui ferme le cimetière a été forgée plus tard en 1923, par la grande forge Labadie de Saint-Lon pour l'inauguration du Monument aux Morts de la guerre 1914-18.

*Restauration de la tombe du Maître de Forges Bertrand-Geffroy à Dax - Société de Borda n° 431 p. 384 année 1993

**Les forges d'Abesse par Laurence Puyoo et Inaki Zubillaga - Société de Borda n° 446 année 1997 et n° 452 année 1999

▲ La Maison de Services

Facilitez vos démarches administratives avec la Maison de Services au Public France Services du Pays d'Orthe et Arrigans

Créée par la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans et inaugurée en janvier 2018, la Maison de Services au Public France Services c'est une trentaine de partenaires regroupés dans un même espace pour faciliter vos démarches administratives.

Deux animatrices vous accueillent, SUR RENDEZ-VOUS, vous guident vers les bons interlocuteurs selon votre besoin (mobilité, emploi, santé, logement...) et vous accompagnent.

▲ La Maison de services au Public France services, c'est quoi ?

- 1 lieu unique et gratuit pour faciliter vos démarches administratives
- 2 animatrices à votre écoute
- 30 partenaires qui vous reçoivent sur rendez-vous
- Trois ordinateurs en libre accès pour vous permettre d'effectuer vos démarches en ligne

▲ Pourquoi venir à la Maison de Services au Public France Services ?

! Pour faciliter vos démarches administratives !

Vous souhaitez réaliser une simulation de prestation ? Vous avez besoin d'une aide personnalisée pour constituer un dossier administratif ?

! Deux animatrices vous accompagnent pour faciliter vos démarches et vos échanges avec nos différents partenaires.

! Pour bénéficier d'un point d'accès numérique gratuitement !

Vous souhaitez numériser un document ? Imprimer une attestation ou un CV ? Effectuer une démarche administrative en ligne ?

! 3 ordinateurs sont à votre disposition au sein de la Maison de Services au Public (si besoin, un accompagnement est possible)

! Pour rencontrer nos partenaires !

Vous avez des interrogations en matière d'emploi, d'habitat, de santé, de droit, de logement... ?

Vous souhaitez rencontrer nos partenaires ?

! Ils vous reçoivent SUR RENDEZ-VOUS, dans un espace de confidentialité.

▲ Quels partenaires pouvez-vous rencontrer sur rendez-vous ?

FAMILLE

- ! Accueil Médiation et Conflits Familiaux (AMCF) : ☎ 05 58 46 39 00
- ! Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : ☎ 0 810 25 40 10
- ! Confédération Syndicale des familles (CSF) : ☎ 05 58 90 11 97 ou ☎ 07 84 56 05 31

SOCIAL & SANTE

- ! Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT - service social) : ☎ 05 33 51 51 61
- ! Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : ☎ 36 46 ou sur ameli.fr
- ! Centre de Gestion de la fonction publique territoriale (CDG40 - service social) : ☎ 06 16 87 59 67
- ! La Ligue contre le Cancer : ☎ 05 58 73 60 03
- ! Le Relais Saisonnier d'Orthe : ☎ 06 59 42 80 77
- ! Mutualité Sociale Agricole (MSA - service social) : ☎ 05 59 80 98 99

RETRAITE

- ! Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT - service retraite) : ☎ 39 60

EMPLOI, FORMATION & INSERTION

- ! Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE - soutien création d'entreprises) : ☎ 05 58 73 60 03
- ! Cap Emploi : ☎ 05 58 56 18 58
- ! Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA - service développement des entreprises) : ☎ 05 58 05 81 81
- ! Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA - service conseil en évolution professionnelle) : ☎ 09 72 01 02 03
- ! Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) : ☎ 05 58 75 60 99
- ! Entreprise d'insertion Défis Services : ☎ 07 89 07 79 33
- ! Entreprise d'insertion Forum : ☎ 05 24 26 14 42
- ! Mission Locale : ☎ 05 58 73 76 38 ou 05 58 90 93 93
- ! Pôle Emploi (accompagnement global + jeunes) : ☎ 39 49
- ! Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) : ☎ 05 58 05 00 20

LOGEMENT & ENERGIE

- ! Agence Départementale d'Information sur le Logement des Landes (ADIL40) : ☎ 05 58 91 00 11
- ! Maison du Logement : ☎ 05 58 58 97 58
- ! SOLIHA (rénovation, habitat...) : ☎ 05 58 90 17 87

MOBILITÉ

! Solutions Mobilité : s'adresser aux partenaires de l'insertion sociale et professionnelle avec qui vous êtes déjà en lien

ACCES AU DROIT

- ! Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) : ☎ 07 86 00 86 72
- ! Conciliateur de Justice (litiges - particuliers) : ☎ 05 58 73 60 03
- ! Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD - avocats) : rens. au ☎ 05 58 06 94 93, prise de rendez-vous au ☎ 05 58 73 60 03
- ! Défenseur des Droits (litiges - administrations) : ☎ 05 58 73 60 03

AUTRES

- ! Centre des Impôts (DGFIP) : impots.gouv.fr rubrique « Mes contacts »
- ! La Poste : renseignements auprès des agences postales communales
- ! Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS - permis de conduire, cartes grises...) : ☎ 05 58 73 60 03

▲ Pour que votre déplacement soit efficace :

- ! Prenez rendez-vous directement auprès du partenaire que vous souhaitez rencontrer
 - ! Présentez-vous à l'heure du rendez-vous
 - ! Apportez au minimum : justificatif de domicile, carte d'identité ou passeport, RIB, carte vitale, adresse mail et mot de passe, 2 derniers avis d'imposition sur le revenu, 3 derniers bulletins de salaire, identifiants et mots de passe de vos comptes en ligne (ameli.fr, caf.fr, etc.)
- NB : Vous pouvez scanner et imprimer des documents administratifs sur place

▲ Contacts :

Maison de services au Public France Services du Pays d'Orthe et Arrigans - 156, route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h sur rendez-vous
france.services@orthe-arrigans.fr
☎ 05 58 73 60 03
www.pays-orthe-arrigans.fr

▲ Délivrance des titres et documents officiels

▲ Délivrance des titres

Les démarches de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

Sur quels sites réaliser une démarche en ligne ?

- www.de.marches.interieur.gouv.fr (site internet du Ministère de l'Intérieur)
- www.service-public.fr
- Site internet de chaque préfecture
- www.ants.gouv.fr (site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés)

Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre Smartphone,
- Chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles),
- Depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture,
- Dans un espace numérique, chez les partenaires du Ministère de l'Intérieur, telles que les mairies, les associations, etc...

Plus d'informations sur www.demarches.interieur.gouv.fr

▲ Quelles démarches effectuer en ligne

Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport

Préparation des formulaires pour une première demande ou un renouvellement.

Achat de timbres dématérialisés.

Que faire ? En cas de perte ou de vol de ma CNI ou de mon passeport :

- Acheter un timbre dématérialisé sur <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Remplir son formulaire de pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr
- Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes DR, liste disponible sur le site www.ants.gouv.fr
- Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr

Permis de conduire

- Demande de titre en cas de vol, perte, détérioration,
- Expiration de sa durée de validité,
- Renouvellement du permis poids lourds,
- Réussite à l'examen du permis de conduire (1^{er} permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
- Validation de titre ou diplôme professionnel, Conversion de brevet militaire,
- Déménagement,
- Changement de nom à la suite d'un mariage.

Que faire ? Remplir son formulaire de demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr

En cas de déménagement ou de changement de nom, il n'y a pas obligation de faire une demande de changement.

Carte grise

- Duplicata en cas de perte, vol ou détérioration,
- Déclaration de cession en ligne (uniquement entre particulier),
- Changement de titulaire,
- Changement d'adresse,
- Certificat de non-gage.

Que faire ? Remplir son formulaire de pré-demande ou de demande en ligne sur www.ants.gouv.fr Suivre l'avancement du dossier sur www.ants.gouv.fr

Que faire si vous rencontrez une difficulté ?

- Recourir aux informations sur le site internet www.de.marches.interieur.gouv.fr, foire aux questions (FAQ), tutoriels vidéos, etc.
- Vous faire assister par un médiateur au niveau d'un point numérique en Préfecture, Sous-Préfecture, Mairie.

Extrait de naissance :

S'adresser à la **mairie du lieu de naissance**. Français nés à l'étranger au ministère des Affaires Étrangères et Européennes (Service Central de l'État-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9).

Indiquer date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms **Gratuit** : Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Extrait de mariage et acte de décès :

S'adresser à la **mairie du lieu de mariage ou de décès**.

Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès.

Gratuit: Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Livret de famille :

S'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'état-civil du conjoint et des enfants **Gratuit** **En cas de perte** : fournir un certificat de perte (commissariat) **En cas de divorce** : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

Certificat de vie

S'adresser à la mairie du domicile **Gratuit**

Certificat d'hérédité

Ne se fait plus en Mairie. Pour plus d'information se connecter sur « service-public.fr » « comment prouver sa qualité d'héritier ».

Certificat de nationalité française :

S'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.

Carte nationale d'identité :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : ☎ 05 58 73 60 20). *Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.*

1^{ère} demande et renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an **Gratuit** sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €.

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Pour voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur : www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Passeport :

Constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : ☎ 05 58 73 60 20). *Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer.*

1^{ère} demande, fournir 1 seule photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins d'un an et 1 timbre fiscal.

En cas de renouvellement, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. 86 € pour un majeur **42 €** pour un mineur de 15 à 18 ans. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mineurs, fournir une copie de la carte d'identité du représentant légal et le livret de famille.

Extrait de casier judiciaire :

S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1 **Ou demande en ligne** : www.cjn.justice.gouv.fr fournir état-civil et adresse **Gratuit**.

■ Informations pratiques

■ Mairie ☎ 05 58 57 80 53

Secrétariat ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.

■ **Renseignements**, démarches administratives, informations, sur www.saintlonlesmines.fr

■ **Rencontre avec M. le Maire ou les élus** : sur rendez-vous.

■ Agence Postale ☎ 05 58 57 80 40

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30. Le samedi de 9h à 12h.

■ Ordures ménagères

Passage du camion ramasseur le mercredi ou le jeudi selon les quartiers. Merci de privilégier le dépôt en point tri, moins coûteux. Les conteneurs spécifiques de ces points tri sont installés au dépôt de Matelot.

■ Corps durs et encombrants

Déchetterie d'Orthevielle : 3480 route de Dax, les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Déchetterie de Peyrehorade : route de Cagnotte, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

■ Assistantes maternelles agréées

COQUET Michèle ☎ 07 60 06 37 79

FAINTRENIE Caroline ☎ 05 58 97 50 27

LARROUDÉ Stéphanie ☎ 06 83 50 17 45

POURTEAU Aurélie ☎ 07 70 02 11 86

RODDE Emmanuelle ☎ 06 07 63 46 07

■ Nouveaux Saint-Lonnais

Merci de passer à la Mairie pour prendre contact afin de faciliter des diverses démarches administratives.

Recensement militaire :

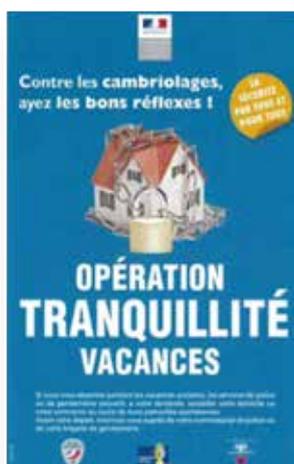
■ Le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

■ L'**attestation de recensement** qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs ■ **Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille.

Sortie du territoire pour les mineurs :

■ Se rendre sur : service-public.fr pour télécharger le formulaire à compléter (cerfa n° 15646*01) ou le demander en Mairie.

Attention ce document est obligatoire pour tous les mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale.



■ Numéros de téléphones utiles

■ **Aide-ménagère, téléalarme** ☎ 05 58 57 80 53

■ **Assistante sociale** ☎ 05 58 41 08 98

■ **CCAS Solidarité** ☎ 05 58 57 80 53

■ **Ecole de musique** ☎ 05 58 57 66 84

■ **Ecole maternelle** ☎ 05 58 57 69 75

■ **Ecole primaire publique** ☎ 05 58 57 83 08

■ **Secours populaire** ☎ 05 58 56 11 12

■ **Enfance maltraitée** ☎ 119

■ **Femmes Violences**

Ecoute Aide aux victimes ☎ 39 19

■ **Aide aux victimes** ☎ 08 842 846 37

■ Etat civil 2020

Naissances

■ 11/04/2020 Louna MARTINEZ

■ 26/11/2020 Livio OGOR

Mariages

■ 10/10/2020 Thomas Constantin Takitau LOGOLOGOFOLAU et Jessica CABRAL

Décès

■ 06/12/2019 Marc Michel LECHARTRE

■ 07/01/2020 Hélène LAHITTE veuve PEYRES

■ 06/02/2020 Jean-Pierre LESCOULIER

■ 21/05/2020 Anne-Marie Louise Noémie LESTABLE veuve CATTOIRE

■ 02/08/2020 Marie Lucienne FOURQUET veuve LACAUSSE

■ 10/08/2020 Iouri ARNAUD

■ 19/08/2020 Myriam Louisa Jeanne Raymonde HOARAU

■ 01/10/2020 Jacqueline DUPOUY épouse LARRODÉ

■ 07/11/2020 Marcelle Marie ESCOUBEYRON veuve BAZUS



Bulletin Municipal
**Saint-Lon
Les-Mines**

Photos : DR / Gerom (couvertures) / Freepik / Pixabay | **Directeur de la publication :** Roger LARRODÉ

Secrétariat de rédaction : Sophie ROBERT

Création : *studio* | **Impression :** Imprimerie Gutenberg

Dépôt légal à parution | ISSN 2725-8416